1935-1937 complete
PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 DECEMBRE 1937 — NUMERO 34

Adresse ... correspondance à ... "LIBERTE" ... $2.00 ... $2.50 ... $3.00

JAN 33 4 THE PROVINCIAL LIBRARY BROADWAY AVE

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN GRAND CONGRÈS D'ÉTUDIANTS S'EST OUVERT LUNDI À WINNIPEG

Toutes les universités du Canada y sont représentées. — L'Université de Montréal a envoyé quinze délégués. — Pour une meilleure entente.

Environ 350 étudiants représentant à peu près toutes les universités du Canada, assistent en ce moment à la troisième Conférence nationale des Etudiants des Universités canadiennes, qui s'est ouverte lundi après-midi à l'auditorium de l'Université, à Fort-Garry.

M. Sidney E. Smith, président de l'Université du Manitoba, a souhaité la bienvenue aux délégués. Un manque de direction et un fatalisme ambiant, a-t-il dit, caractérisent les générations d'après-guerre. La jeunesse doit fournir une direction et elle ne peut le faire qu'en adoptant une philosophie positive basée sur les principes chrétiens.

L'hon. Ivan Schultz, ministre de l'éducation, a aussi prononcé une allocution. "La jeunesse, a-t-il dit, n'est pas tant une période de la vie qu'une attitude d'esprit. Le changement est la loi de la vie et cependant, pour quelques-uns, il n'y a pas de plus grande peine que celle causée par une idée nouvelle. Cette conférence existe pour explorer de nouvelles idées et découvrir comment rendre permanentes dans la société les richesses acquises à l'université."

Meilleure entente

La Fédération Nationale des Etudiants des Universités canadiennes, fondée il y a douze ans, a pour but de promouvoir une meilleure entente entre tous les étudiants canadiens et des relations internationales avec les groupes d'étudiants de pays étrangers. L'anglais et le français sont admis comme langues officielles de la Fédération. Celle-ci est administrée par une conseil exécutif composé d'un représentant officiel de chaque université. Ses officiers comprennent un président, deux vice-présidents et un secrétaire-trésorier élus pour un an.

La F.N.E.U.C. a obtenu pour les étudiants depuis quelques années des taux de chemin de fer de faveur. Elle organise des débats oratoires interuniversitaires et elle favorise l'échange d'étudiants entre les différentes universités canadiennes au moyen de bourses.

Liberté et licence

A la première séance, l'un des orateurs a été M. Henri-Paul Lemay, de l'Université de Montréal, qui apportait les salutations de 8,539 étudiants canadiens-français. "Ce congrès, a-t-il dit, nous fournira l'occasion de redresser des faussetés propagées par des journaux canadiens concernant l'opinion que l'on se fait dans le Québec sur le fascisme, le communisme et la liberté en général. Nous ne sommes opposés à aucune liberté que ce soit, mais il faut voir la différence entre la liberté et la licence. Nous sommes contre la lutte des classes et pour la collaboration des races et des religions dans la solution des problèmes auxquels le Canada a à faire face."

Délégation de Montréal

Délégation canadienne-française d'étudiants de l'Université de Montréal au Congrès National des Etudiants du Canada.

Me Henri-Paul Lemay, avocat, étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et à l'Ecole des Sciences sociales, membre du comité présidentiel et membre de la "Commission" de la politique extérieure, président du Comité de la Délégation.

Gérard Plourde, trésorier du Comité de la Délégation, membre de la "Commission de l'éducation," étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Marcel Thérien, secrétaire du Comité de la Délégation, "membre de la Commission du problème social."

Wilfrid Duranceau, président des Etudiants en droit, membre de la "Commission de la vie universitaire."

Philippe Hurteau, publiciste du Comité de Délégation, étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, membre de la "Commission de la politique extérieure."

Lucette Dufresne, étudiante à l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques, membre de la Commission de l'Education.

Marc Leclerc, étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, membre de la "Commission de l'industrie."

René Monette, agronome, président de l'Association des Etudiants en sciences commerciales, aviseur au conseil technique.

Lucienne Noiseux, étudiante à l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques, membre de la Commission de la politique extérieure.

André Bachand, étudiant en droit, "whip" de la délégation et membre de la Commission du problème social.

Suzanne Raymond, étudiante en droit et membre de la Commission du problème social.

Pierre Ranger, étudiant en droit, membre de la Commission de l'éducation.

Jean Filion, étudiant en droit et membre de la Commission du problème religieux.

Robert Bélisle, représentant l'Association des Etudiants en Sciences commerciales dont il est le secrétaire, membre de la "Commission de l'industrie."

André Laurendeau, invité spécialement par le Comité d'Organisation du Congrès, incapable de participer pour cause de maladie, devait traiter le problème national des Canadiens français.

L'Université Laval est représentée par M. Jean Fournier, étudiant en droit.

UNE CAISSE DE $22,000 POUR L'ŒUVRE DU COMITÉ PERMANENT

"Que le comité permanent fasse une oeuvre qui assure à nos groupes français du Canada et des Etats-Unis une vie plus intense, une fidélité plus grande à l'esprit français" (Mgr Camille Roy).

QUEBEC — Le Comité central du Deuxième Congrès de la Langue française vient de se dissoudre pour passer la main au Comité permanent qui a été constitué pour poursuivre la tâche et qui tiendra sa première réunion en janvier prochain. La dernière séance du comité qui a organisé le congrès a été marquée par la présentation du rapport financier et une importante allocution du président général du Congrès, Mgr Camille Roy, qui a remercié ses collaborateurs de partout, dégagé les leçons du Deuxième Congrès de la Langue française et exprimé le voeu que le Comité permanent fasse une oeuvre qui assure à nos groupes français du Canada et des Etats-Unis une vie plus intense et une fidélité plus grande à l'esprit français.

Le rapport du président de la Commission des finances, M. Léon-T. des Rivières, a révélé que les recettes du Congrès se sont élevées à $74,251 et les dépenses à $51,811.55. Les recettes proviennent principalement des octrois du gouvernement provincial et de la cité de Québec — $20,000 — des souscriptions publiques — environ 35,000 — et de la vente des boutons-insignes dans les écoles — environ $13,000.

Une fois toutes les dépenses payées, il reste un excédent de $22,394.45 qui sera versé à la caisse du Comité permanent et qui devra servir à poursuivre l'oeuvre du congrès.

L'oeuvre du Comité

Ce Comité a un travail énorme à accomplir, a dit Mgr Roy. Il ne pourra le faire toujours aussi rapidement qu'on le souhaiterait. On a voulu un Comité dont les membres fussent pris par tout le Canada, la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane. C'est une machine imposante à mettre en mouvement. Donnons-lui le temps de se bien établir, de créer ses organismes nécessaires. Ce sera fait à la réunion de février prochain.

Et souhaitons, termine Mgr Camille Roy, que le Comité permanent fasse une oeuvre qui assure à nos groupes français du Canada et des Etats-Unis une vie plus intense, une fidélité plus grande à l'esprit français, un respect plus pratique de leurs droits naturels, historiques et politiques, un épanouissement plus vigoureux des forces et des vertus de notre race.

Ce souhait, je l'exprime en terminant au nom de vous tous, je l'adresse aux membres du Comité permanent qui va maintenant continuer l'oeuvre que nous avons commencée.

LA POLITIQUE DE "MAIN TENDUE" DES COMMUNISTES EN FRANCE

Ce que le Souverain Pontife a dit au Cardinal Verdier. — Le vrai sens de la collaboration et de la charité.

PARIS — Retour de Rome, le cardinal Verdier adresse à ses diocésains le message de Noël suivant: "Je reviens de Rome où je tenais à voir encore une fois le plus glorieux Pontife à qui je dois tant et lui dire mon admiration, mon amour, mon obéissance filiale. Dès mon arrivée, le Souverain Pontife daigna m'accorder une audience



Cardinal Verdier

particulière. Plus élevé, plus grand que jamais, Pie XI me confia avec une paternelle affection les désirs qui lui étaient, m'assura-t-il, infiniment chers. Voici les pensées profondes que je crus devoir dégager de cet entretien si confiant, si émouvant: "Dieu, disait-il, à la prière de la chère petite Sainte de Lisieux, voulut bien prolonger un peu nos jours. C'est, nous pouvons l'affirmer, une faveur exceptionnelle qui nous dicte un devoir impérieux, le devoir de continuer plus intensément que jamais la grande tradition maternelle de charité qui est celle de l'Eglise. Nous ne connaissions pas avant cette maladie la douleur physique. Nous la connaissons maintenant. Cette expérience nous rend plus compatissant encore pour tous ceux qui souffrent et surtout pour les malades de l'âme. De tous côtés, les malheureux se tournent vers le Pape. Nos frères séparés musulmans et païens eux-mêmes, tous ceux qui souffrent moralement, nous appellent à leur secours. Des hommes bien éloignés dans votre pays vous tendent la main.

La charité

Ce spectacle de tant de malheureux se tournant vers nous, nous émeut profondément. Et, à la veille du jour où nous serons appelé à rendre à Dieu compte de notre mission, nous voulons ajouter toutes les oeuvres que la Providence nous permit d'accomplir, comme un nouvel élan de charité. La charité, la charité! C'est un grand besoin de l'heure présente. On dirait que les hommes ne savent plus s'aimer. On n'entend plus retentir sur cette terre que de mots de haine et de mots de guerre. La lutte des classes, la guerre civile, la guerre étrangère, les persécutions, les massacres! Si le Christ revenait sur terre, ne se pencherait-il pas sur toutes ces infortunes, lui qui refusa d'éteindre la mèche qui fume encore, lui qui laissa tomber tant de paroles d'affectueuse miséricorde sur les masses: Misereor super turban, lui qui n'écarta jamais un besogneux. L'Eglise, elle aussi, compte parmi ses plus belles traditions celle de la charité pour tous et avec une invisible prédilection pour les plus malheureux. Nous ne trahirons pas cette magnifique tradition. On ne pourra jamais reprocher à la Papauté d'avoir négligé, à cette heure de haine et de lutte, de répandre à profusion ses trésors de charité. N'oubliez pas que le Christ ne se détourna jamais de ceux qui tendaient vers lui des mains suppliantes. Un bon médecin ne refuse pas la main qui lui est tendue par la douleur. Un bon pasteur d'Evangile a plus grand souci de la brebis perdue que des 99 autres restées au bercail.

Quoi répondre

Oui, il faut que noblement, chrétiennement, avec une infinie charité, on réponde à ceux qui de bien loin nous appellent:

"Au nom du Christ qui vous aime, nous vous saluons. Mais que voulez-vous de nous? Qu'attendez-vous de nous? Vos doctrines ne sont pas les nôtres. Nos doctrines sont celles du Christ et de l'Eglise et vous savez bien que nos martyrs sont morts pour les défendre et nous saurions faire comme eux s'il le fallait. Collaboration? Notre action est pénétrée de spiritualité, le matérialisme informe la vôtre. Et cet élément spirituel qui pour nous est l'ami et la vraie renaissance de toute action, vous le répudiez. Est-il possible dès lors de collaborer? Nous voulons, nous chrétiens, soulager et consoler ceux qui souffrent, aider l'ouvrier à revendiquer tous ses droits à préparer pour demain dans la justice, la charité, la reconciliation de tous les hommes. Si ce geste de la main tendue exprime de votre part le désir de mieux connaître vos frères catholiques pour mieux les respecter avec la religion qui les inspire, leurs sentiments et leurs oeuvres, l'Eglise ne se refusera pas à faire cette oeuvre de lumière... et vous ne tarderez pas à constater qu'elle peut servir puissamment au bonheur de tous."

Le 15 décembre

Avec quelle émotion n'avons-nous pas d'ailleurs entendu l'auguste Pontife exposer publiquement ces grandes pensées dans son allocution du 15 décembre, qui faisait écho aux magistrales recommandations de l'encyclique "Divini Redemptoris," sur le communisme athée. "Nous voulons, disait-il, nous voulons, nous aussi, comme vous ô divin Samaritain, tendre la main à tous ceux qui souffrent ou sont dans la misère avec l'espérance de les soulager tous ou du moins de les réconforter, de les consoler. Nous voulons, nous aussi, les aider tous, pourvu qu'on ne nous demande pas de sacrifier la moindre parcelle de vérité sainte qui est la base, la racine de toute vraie charité, de tout vrai salut..."

Avec quelle émotion, enfin, nous entendîmes le vénéré Pontife nous déclarer qu'il offrait à Dieu, pour toutes ces âmes, ses souffrances, ses prières et qu'il était prêt à tous les sacrifices pour elles. Puissent ces prières, ces souffrances, ces sacrifices, incliner ces âmes vers Dieu dont il est le vicaire ici-bas et vers l'Eglise dont il est le chef.

Jean Cardinal VERDIER,
Archevêque de Paris.

La réaction

PARIS — "Notre secrétaire général, Maurice Thorez, avait loyalement tendu la main aux catholiques dans des conditions sans ambiguité comme sans réticence. Il aura d'ailleurs l'occasion de préciser, lors du congrès national du parti communiste, dans trois jours, la façon dont la collaboration peut et doit être envisagée. Nous sommes heureux au delà de toute expression que le Pape ait accepté de répondre à notre offre. Le message pastoral du cardinal Verdier, faisant connaître les conseils donnés par le Souverain Pontife aux Cardinaux, est pour nous une joie supplémentaire et l'occasion de remarquer que nous avons toujours trouvé chez l'archevêque de Paris une compréhension absolue pour la collaboration et notamment dans les paroisses pauvres au soulagement de la misère des hommes."

C'est la réaction de l'entourage des trois secrétaires du parti communiste à la publication pastorale du cardinal Verdier. Les leaders communistes rappellent qu'il n'est pas question pour les personnes de renoncer à quoi que ce soit des doctrines ou des théories. Les communistes resteront laïques comme l'a dit Maurice Thorez, mais sans aucun sectarisme, et s'efforceront dans toutes les questions sociales d'établir une action commune respectueuse de toutes les croyances. Les milieux communistes ne cachent pas d'ailleurs leur espoir de voir cette action militer en faveur de la défense de la paix menacée dans le monde.

Les étudiants de Montréal à la "Liberté"

Mardi après-midi, un groupe des étudiants de l'Université de Montréal venus à Winnipeg pour le congrès, ayant à sa tête Me H.-P. Lemay, président de la délégation, est venu rendre visite à la "Liberté." Ce geste amical nous a été très agréable et nous avons goûté un vif plaisir à nous entretenir avec eux. Nous ne doutons pas que nos jeunes amis emporteront chez eux un excellent souvenir de leur premier contact avec l'Ouest.

Les Servites à la Paroisse Italienne de Winnipeg



R. P. H.-M. Paradis, O.S.M., curé temporaire de l'église du Saint-Rosaire



R. P. L.-M. Patriarchi, O.S.M., prieur du monastère du Saint-Rosaire



R. F. L.-M. Leonelli, O.S.M. frère convers chargé des soins domestiques.

A la demande de Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, l'Ordre des Serviteurs de Marie, mieux connus sous le nom de Servites, a pris la direction de la paroisse italienne du Saint-Rosaire à Winnipeg. Deux Pères Servites et un Frère convers sont installés au presbytère qui devient le premier monastère de Servites dans l'Ouest. Lors du départ pour l'Italie, il y a trois mois, de M. l'abbé Domenico Zazzara, Mgr l'Archevêque de Winnipeg a pensé que la paroisse gagnerait en stabilité à être confiée aux Servites.

Le curé temporaire, le R. P. H.-M. Paradis, est né à Fall River, Mass., en 1899. Il fit ses études au Collège de l'Assomption à Worcester. Après avoir participé à la guerre dans l'armée américaine, il reprit ses études qu'il alla continuer à Florence, où il fut ordonné prêtre en 1936. A son retour au Canada, il fut attaché à la communauté des Pères Servites à Saint-Antoine d'Ottawa.

Le R. P. Patriarchi, supérieur provisoire, et le R. F. Leonelli sont des Italiens qui habitent le Canada, le premier depuis dix-sept ans et le second depuis vingt et un ans.

L'Ordre des Servites, bien que peu connu au Canada, est l'un des ordres monastiques les plus anciens et remonte au XIIIe siècle.

PROGRAMME DE LA CONVENTION DE NOS COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Les commissaires d'écoles de langue française se réuniront à Saint-Boniface les lundi, mardi et mercredi 10, 11 et 12 janvier.

La convention des commissaires d'école de langue française se tiendra dans la salle de l'Académie Provencher les 10, 11 et 12 janvier. Voici le programme des séances:

Lundi 10 janvier 1938, 7 h. 30 p.m. Inscription des membres, installation de la boîte aux questions, bienvenue par M. Jean Martin, président de l'A.C.L.F., bienvenue par M. J.-A. Marion, président général de l'A.E.C.F.M., étude des résolutions par MM. Marion et Lacerte, nomination des chefs de file et de représentants sur la Commission, questions scolaires, causerie par M. Henri Lacerte, étude de la nouvelle constitution, par M. Alexandre Bernier.

Mardi 11, à 8 h. p.m.—Considérations pratiques pour les Commissaires, par M. Jean Martin; impressions d'un visiteur sur nos écoles, M. l'abbé d'Eschambault, étude des résolutions (suite), l'achat chez nous, causerie par M. H. d'Eschambault; affaires nouvelles, remarques par S. E. Mgr E. Yelle, P.S.S.

Mercredi 12, à 8 h. p.m.—Election des officiers pour 1938, allocution par le président élu, affaires inachevées, réponses aux questions, goûter, chants et amusements.

O CANADA!

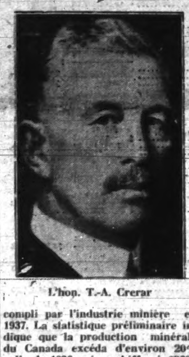
REMARQUABLES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE MINIÈRE EN 1937

Message du Jour de l'An de l'honorable T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources. — Une industrie en pleine prospérité.

Il m'est infiniment agréable à l'occasion de la Noël et du Nouvel An, d'offrir à la nation canadienne mes voeux les plus sincères.

Puisse la Nouvelle Année apporter à tous une large mesure de bonheur, de santé et de prospérité!

Le peuple canadien a lieu de se réjouir du remarquable progrès ac-



L'hon. T.-A. Crerar

compli par l'industrie minière en 1937. La statistique préliminaire indique que la production minérale du Canada excéda d'environ 20% celle de 1936 qui se chiffra à $369,900,000. Pour la première fois depuis plusieurs années, le rendement de bas-métaux a dépassé cette année la production d'or qui, néanmoins, a fourni le plus fort appoint en valeur, de notre production minière. Grâce au relèvement des prix du cuivre, du plomb et du zinc, grâce aussi à l'augmentation de la production, nos exportations de ces métaux atteindront cette année le chiffre record de $145,000,000, soit un gain de 46% sur 1936. Les minéraux non métalliques ont aussi accusé un record, particulièrement le pétrole, l'amiante et le soufre.

On le voit, la production minière canadienne a de nouveau contribué largement à la richesse nationale. Ses déboursés au cours de 1937, en salaires et gratifications, fournitures et outillages, dépassent $250,000,000. Les dividendes attribués par les sociétés de mines métaliques totaliseront $105,000,000.

La prospérité qui caractérise l'exploitation minière canadienne à la fin de 1937 est d'un heureux augure pour l'année qui vient. Les anciennes étendues productrices continuent de maintenir leur rendement, pendant que les régions plus jeunes fournissent un rendement croissant. Les marchés pour nos bas-métaux s'élargissent et nos usines métallurgiques doivent étendre le champ de leurs opérations. La demande de minéraux non-métalliques s'accroîtra vraisemblablement au fur et à mesure que s'améliorera l'état de l'industrie du bâtiment et des industries consommatrices de houille.

Je suis heureux de pouvoir déclarer, qu'en l'absence d'événements qui pourraient paralyser les marchés de l'univers, la production minière du Canada enregistrera un nouveau record en 1938.

La Chambre et la question de l'assistance à Winnipeg

La Chambre provinciale s'est ajournée jeudi pour le temps des fêtes jusqu'au 18 janvier. Avant de se séparer, les députés ont adopté le rapport du comité plénier autorisant la province à garantir un emprunt de la ville de Winnipeg pour lui permettre de faire face à ses obligations d'assistance publique. La ville devra soumettre à la Chambre dès le 18 janvier ce qu'elle entend faire par la suite. Au cas où la banque refuserait un prêt de $100,000, le gouvernement est autorisé à prêter lui-même à la ville.

Le candidat nationaliste est battu dans Lotbinière

SAINTE-CROIX—Joseph-N. Francoeur, libéral, sort vainqueur de l'élection complémentaire fédérale de Lotbinière avec une majorité écrasante sur le candidat nationaliste, Paul Bouchard, directeur de la "Nation." C'est la majorité la plus forte jamais obtenue dans le comté qui a toujours été libéral. M. Francoeur a représenté Lotbinière pendant plus d'un quart de siècle à la Chambre provinciale. Il avait été président de l'Assemblée législative et ministre des travaux publics sous l'administration Taschereau, mais avait été défait en 1936.

PARIS — On dit que M. Georges Goyau sera élu successeur de feu René Doumic comme secrétaire perpétuel de l'Académie française.

LONDRES — Le premier ministre Chamberlain a dit aux Communes que "le Japon n'a jamais tenté de régler pacifiquement" le conflit sino-japonais.

CULTIVATEUR DE L'OUEST QUI DEVIENT BARON

Arthur-A. Stonhouse, hier simple fermier, est aujourd'hui baron Stonhouse of Radley.

RED-DEER, Alta. — M. Arthur-A. Stonhouse, qui est venu s'établir en Alberta en 1903, est aujourd'hui sir Arthur baron Stonhouse of Radley, mais il se demande encore s'il doit ou non porter son titre au Canada. Il se demande, aussi, si parce qu'il est devenu baron, il doit quitter la terre.

"Cela ne signifie pas autant ici que dans les vieux pays," a-t-il fait remarquer lorsqu'on lui a appris qu'il venait d'hériter du titre par suite de la mort de son cousin, sir Ernest Stonhouse of Radley, du Berkshire, Angleterre.

Stonhouse, fermier de la région de Pine-Lake, riche district agricole à 20 milles au sud de Red-Deer, est âgé de 52 ans. Il est marié. Il a un fils et trois filles. Son fils, Phillip Allan Stonhouse, fait ses études à l'université Queen's où il doit passer les vacances de Noël.

Le nouveau baron est le 17e du nom. Le titre remonte au temps de Charles 1er.

Le nouveau baron de Stonhouse, sir Arthur, ignore la valeur de l'héritage qui vient de lui échoir. Il possède dans le district de Pine-Lake une ferme de 700 acres. Il a voulu se mêler de politique en 1935. Candidat conservateur, il a été défait à l'élection provinciale.

La JOURNÉE de L'ASSOCIATION d'ÉDUCATION

Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs — MM. Léo Sabourin, H. Sabourin, X. Campeau, A. Granger, D. Gariépy, Ed. Dupuis, Ulric Marion, E. Touzin, E. Bellemare, W. Dupuis, A. Fillion, R. Tisseur, H. Turcotte, D. Beaudette.

$10.00 — RR. SS. de Jésus Marie.

$5.00 — M. l'abbé S. Caron, curé.

$4.00 — RR. FF. de Marie.

$3.00 — M. Napoléon Déry.

$2.00 — Vermette Frères, Dupuis Frères, M. Georges Guertin.

$1.00 — MM. J. Lauzé, Victor Vermette, Albert Valcourt, F.-X. Tisseur, Henri Tessier, A. Roy, Arthur Baril, Alb. Vermette, H. Clément, Arthur Beaubien, Ed. Beaudette, S. Marion, Ulric Marion, N. Baril, H. Grégoire, Albert Marion, David Fillion, Fred. Marion, Ed. Dupuis, Geo. Beaudette, Mathias Fillion, Léonard Sabourin, Alph. Dupuis, Zacharie Lemire, D. Dupas, J.-B. Ayotte, G. Saint-Amant, M. l'abbé M. Dugal, Geo. Carroll, Mlle Lucia Touzin, Mme Omer Lafond, Z. Touzin.

75 sous — M. Wilfrid Duval.

50 sous — MM. David Dupuis, Arthur Fillion, Jos Saint-Amant, Clovis Saint-Amant, E. Touzin, F. Landry, L. Bruneau, Ph. Ayotte, Jos. Guenette, F. Tessier, L. Fillion, Aimé Boiteau, Willie Bérard, Wilfrid Ayotte, Alex. Baril, Ant. Plamondon, Hector Fillion, Adonias Fillion, Al. Bruneau, P. Marion, Emile Fillion, Phil. Vermette, X. Campeau, Alph. Sabourin, A. Fillion, W. Dupuis, E. Vermette, J. Fillion, A. Granger, L. Frédette, Mme A. Dupuis, Albert Saint-Godart, A. Guenette, H. Desmarais, E. Trouvel, Jos. Beaudette, El. Grégoire, D. Dupuis, E. Bissonnette, J. Godart, Gérard Bouvier, Henri Hérie, David Lollier, Léon Grégoire, Eug. Brunet, Ulric Sainte-Godard, Albert Gariépy, S. Carload, G. Hébert, Mme Paul Vermette, Geo. Cartier, R. Lavallée, Mme J.-B. Désautels, Edmond Plouffe, Georges Brunet, M.-Louise Ayotte, Phil. Bérard, Pierre Bellemare.

45 sous — M. P. Bruneau.

30 sous — M. J. Godard, Mme Hérie, Mlle Annette Plamondon.

25 sous — MM. E. Fredette, A. Guenette, S. Ayotte, Omer Sabourin, Léo Vermette, Ernest Fillion, Alb. Champagne, J. Pelletier, M. Duval, Ad. Landry, L.-G. Touzin, Geo. Grégoire, Eug. Wandel, Ovide Sabourin, Alf. Gariépy, E. Beaudette, A. Lavallée, J. Provost, L. Brodeur, J. Plamondon, E. Bernier, H. Lavallée, Albert Gariépy, E. Saint-Vincent, P. Saint-Vincent, D. Gariépy, C. Valcourt, Z. Barnabé, J. Turcotte, D. Valcourt, E. Fredette, Donat Beaudette, Nap. Fillion, Adrien Bouchard, Ulric Sabourin, M. Saint-Vincent, Josaphat Marion, Josaphat Fredette, Emile Désautels, Victor Grégoire, Ovila Grégoire, Raoul Grégoire, Louis Duval, Ludger Duval, Hector Valcourt, Joseph L'Heureux, Anonyme, Mme P. Péloquin.

20 sous — Mme Lambert.

Total: $103.30.

Letellier

$5.00 — M. l'abbé Laurin, curé, M. Wilfrid Barnabé.

$2.50 — M. P.-E. Cadieux.

$2.00 — MM. Emile Graveline, Stanley Fraser, J.-H. Bois, J.-O. Bois, Léon Bruyère, Joseph Loiselle, A.-P. Jarry, Léon Gauvin, J.-A. Ayotte, Paul Saurette, Joseph Jutras, Louis Saurette, Camille Barnabé, Mlle Antoinette Robert.

$3.00 — M. Albany Gallant.

$1.50 — RR. SS. des Missions.

$1.25 — M. Ernest Jutras.

$1.00 — MM. Peter Fraser, J.-H. Empson, Euclide Désautels, Herm. Bouchard, Mathias Touchette, Arthur Gendron, J.-B. Cloutier, Joseph Saurette, Joseph Houle, Victor Robert, Paul Jutras, Josaphat Cadieux, Alexandre Cadieux, David Loiselle, Zach. Robert, Isidore Bouchard, Louis Dansereau, Eucl. Boiteau, Johnny Boiteau, Nap. Boiteau, Emma Beaupré, Marie Damphousse, Anna Damphousse.

75 sous — MM. A.-J. Dionne, Georges Bouchard.

60 sous — Ecole des Deux Pointes.

50 sous — MM. Ed. Parent, J.-E. Dionne, Ralph. Harrison, Jos. Dupuis, Tél. Bessette, Ed. Loiselle, Ed. Hénault, Ed. Harrison, Lud. Arcand, Joseph Goulet, Théo. Lemay, Guillaume Jutras, Roméo Fortier, Gaspard Fontaine, Jean Cadieux, Eudore Cadieux, Nazaire Delicar, Hector Fortier, Mlles Alice Désautels, Marie-Anna Dansereau.

25 sous — MM. Aimé Boiteau, Denis Boiteau, Wilfrid Fortier, René Durand, Narcisse Bouchard, Théophile Fillion, Hector Daneault, Antonio Boiteau, Michel Bouchard, Robert Harrison, René Saurette, Richard Bessette, Louis Lavallée, Zotique Granger, Mlle Alice Carrière.

Total: $85.10.

Saint-Eustache

Percepteurs — MM. Léo Ménard, Paul Beaudin, Willie Girard, Roméo Desjardins, Pierre Allard, Armand Picard.

$5.00 — Mgr J.-A. Bastien, M. Alfred Allard.

$2.00 — MM. Adjutor Picard, Jos. Lachance.

$1.00 — MM. Tél. Rivard, Adélard Dufour, C. Chabot, C. Lachance, Clara Chabot, Willie Girard, E. Albert, Merrille Beaudry, Alph. Houde, Wm Carrière, Victor Leclerc, René Leclerc, Pierre Leclerc, Anonyme, Wenceslas Desjardins, Raoul Allard, Amédée Beaudin, Alfred Hamelin, Arthur Lachance, Avila Ménard, Arthur Gervais, Laurent Chabot.

50 sous — MM. L. Rivard, H. Lachance, O. Bilodeau, E. Beaudry, Eug. Girard, Louis Chabot, J. Rivard, C. Carignan, T. Moreau, Josaphat Ménard, Albert Gervais, P. Beaudin, Henri Leclerc, Alexandre Allard, P. Allarie, H. Ramsay, Firmus Godin, Alph. Senécal, H. Laramée, Ulric Dufour, Phil. Goulet, Hôtel Elie, J.-A. Lachance, Agapit Senécal, Mlle Cécile Houde.

25 sous — MM. O. Allarie, C. Girard, Louis Dumas, W. James, A. Charbonneau, J.-B. Renaud, Roland Beaudin, John Halpin, Florent Lachance, Jos. Normandin, Noël Lachance, Alex. Desjardins, Pierre Allard, O. Laramée, Urbain Fortier, Henri Saint-Germain, Mme A. Lacroix, Mlles Annie James, Dorothy James.

10 sous — M. Donald McDonell.

Total: $53.85.

Somerset

Perceptrices — Mlles Fabiola Lafrenière, Denise Bessette, Viola Girouard, Melba Girouard, Jeanne Champagne, Clémence Cadoreth, Loranza Decosse, Juliette Wery.

$2.00 — M. l'abbé L. Senez, curé, MM. Orphidas Decosse, Wilfrid Decosse.

$1.00 — MM. Gérard Lussier, Jalbert Nadeau, Alexandre Lafrenière, Phil. Boyer, Louis Girouard, David Girouard, Robert Bessette, Zénon Landry, Exide Landry, Célestin Champagne, Antonio Decosse, Fred Gilbert, Roméo Decosse, Mme J.-A. Decosse.

50 sous — MM. Louis Malo, Josaphat Rheault, Alfred Rheault, Victor Wasse, Conrad Touchette, Th. Lafrenière, Clém. Lafrenière, Pierre Parent, Mmes Jos. Rheault, J.-E. Labossière, Mlle Marthe Brunet.

25 sous — MM. Ulric Dupras, Isidore Labossière, Mmes J.-B. Potvin, C. Belleville, Jean Morel, Jos. Pantel, Alex. Tremblay, P. Larivée.

10 sous — M. Albert Labossière.

Total: $27.60.

Fannystelle

Percepteurs — MM. Emile Guyot, Benjamin Arnal, Ach. Morissette, Omer Cyrenne.

$5.00 — M. l'abbé E. Lavoie, curé.

$2.00 — MM. Odilon Arnal, Marcel Arnal, les RR. SS. Oblates.

$1.00 — MM. Eug. Painchaud, Ulric Coulombe, H. Arnal, Almire Arnal, Ben. Arnal, Art. Dureault, Georges Ménard, Alfred Hamel, Jean Mollot, L. Steel, Emile Guyot, Louis Mollot, A. Bonneville, Mlles D. Guilbault, M.-A. Dagesse.

75 sous — M. Raymond Painchaud.

50 sous — MM. O. Dureault, L. Guyot, Emile Cyrenne, E. Poitras, Gaspard Piché, Eug. Côté, L. Poitras, Hervé Cyrenne, R. Charbonneau, G. Murray, Ed. Nadeau, O. Bourque, Achille Morissette, Chs Piché, Amédée Morissette, Ls Ménard, E. Ménard, P. Daoust, Aimé Dureault, Mme A. Régis.

25 sous — MM. Geo. Godin, O. Cyrenne, J. Arnal, A. Piché, G. Piché, Mme H. Meilleur.

Total: $39.25.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan général, 30 novembre 1937

PASSIF

Capital versé		$ 35,000,000.00
Fonds de réserve	$ 20,000,000.00	
Solde du compte des Profits et Pertes	2,325,176.14	
	$ 22,325,176.14	
Dividendes non réclamés	15,378.87	
Dividende No 201 (au taux de 8% l'an), payable le 1 décembre 1937	700,000.00	
		23,040,555.01
		$ 58,040,555.01
Dépôts par et balances dues au gouvernement fédéral	$ 6,637,546.08	
Dépôts par et balances dues aux gouvernements provinciaux	10,191,871.80	
Dépôts par le public ne portant pas d'intérêt	305,179,751.97	
Dépôts par le public portant intérêt, y compris l'intérêt couru jusqu'à la date du bilan	420,402,615.88	
Dépôts par et balances dues à d'autres banques à charte au Canada	1,082,825.11	
Dépôts par et balances dues à des banques et des correspondants au Royaume-Uni et autres pays	12,595,085.73	
		756,089,696.57
Billets de la banque en circulation		28,644,831.14
Billets payables		414,706.70
Acceptances et lettres de crédit en cours		26,055,369.87
Passif au public non compris dans les item précédents		292,953.48
		$869,538,112.77

ACTIF

Or détenu au Canada	$ 12,280.65	
Monnaie divisionnaire détenue au Canada	1,280,131.09	
Or détenu ailleurs	323,188.46	
Monnaie divisionnaire détenue ailleurs	2,277,708.65	
Billets de la Banque du Canada	10,528,282.75	
Dépôts à la Banque du Canada	58,548,723.36	
Billets d'autres banques à charte	1,407,599.39	
Billets de gouvernements et de banques autres que ceux du Canada	19,032,282.58	
		$ 93,410,196.93
Chèques sur d'autres banques	$ 28,076,674.22	
Dépôts à et balances dues par d'autres banques à charte au Canada	2,669.35	
Sommes dues par les banques et correspondants bancaires ailleurs qu'au Canada	47,149,387.68	
		75,228,731.25
Titres fédéraux et provinciaux ou portant la garantie des gouvernements, échéant d'ici deux ans, n'excédant pas la valeur marchande		95,745,198.13
Autres titres fédéraux et provinciaux ou portant la garantie des gouvernements, n'excédant pas la valeur marchande		149,861,176.76
Titres municipaux canadiens, n'excédant pas la valeur marchande		9,127,673.57
Fonds publics autres que Canadiens, n'excédant pas la valeur marchande		25,927,482.06
Autres obligations, débentures et actions, n'excédant pas la valeur marchande		35,907,386.75
Prêts à vue et à court terme (n'excédant pas 30 jours) au Canada sur nantissement d'obligations, débentures, actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts		19,392,906.77
Prêts à vue et à court terme (n'excédant pas 30 jours) ailleurs qu'au Canada sur nantissement d'obligations, débentures, actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts		10,070,583.59
		$514,671,335.81
Prêts courants et escomptes au Canada, non inclus ailleurs, provision faite pour la perte estimée	$185,406,955.62	
Prêts aux gouvernements provinciaux	4,590,097.99	
Prêts aux cités, villes, municipalités et districts scolaires	10,566,673.62	
Prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada, non inclus ailleurs, provision faite pour la perte estimée	101,147,198.10	
Prêts non courants, pertes prévues estimées	2,986,428.63	
		304,697,353.96
Immeubles de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements		14,995,187.31
Immeubles autres que les bureaux de la banque		2,581,016.64
Hypothèques sur immeubles vendus par la banque		788,834.19
Engagements des clients relativement aux acceptations et lettres de crédit "as par contra"		26,055,369.87
Actions de compagnies contrôlées et prêts qui leur sont faits		3,805,482.30
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie des billets en circulation		1,550,000.00
Autre actif non compris dans les item précédents		393,833.69
		$869,538,112.77

NOTE:—La Banque Royale du Canada (France) a été constituée en corporation sous les lois de France pour négocier les affaires de la Banque à Paris et l'actif et le passif de la Banque Royale du Canada (France) sont compris dans ce bilan.

M. W. WILSON, Président et directeur gérant.

S. G. DOBSON, Gérant Général.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA:

Nous avons examiné le bilan ci-dessus du passif et de l'actif au 30 novembre 1937 de même que les livres et comptes de la Banque Royale du Canada au bureau-chef et les rapports certifiés des succursales. Nous avons vérifié les espèces et les valeurs représentant les placements de la Banque détenues au bureau-chef à la fin de l'exercice fiscal de la Banque et à différentes dates au cours de l'année, nous avons vérifié les espèces et les valeurs de placements à plusieurs des plus importantes succursales.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications dont nous avons eu besoin et, dans notre opinion, les opérations de la Banque dont nous avons pris connaissance, étaient dans les attributions de la Banque. Le Bilan ci-dessus, dans notre opinion, donne, tel qu'il est, un exposé exact de la condition de la Banque au 30 novembre 1937, tel qu'il apparaît aux livres de la Banque.

W. GARTH THOMSON, C.A., de Peat, Marwick, Mitchell & Company
M. OGDEN HASKELL, C.A., de Haskell, Elderkin & Company
} comptables-vérificateurs.

Montréal, Canada le 22 décembre 1937.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au compte de profits et pertes, au 30 novembre 1936	$ 1,913,796.49	
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1937 après avoir pourvu aux taxes fédérales et provinciales se totalisant à $947,839.26 et après appropriations aux réserves contingentes à même lesquelles provision a été faite pour toutes les dettes mauvaises et douteuses	3,711,379.65	
		$ 5,625,176.14
REPARTIS COMME SUIT:		
Dividende No 198 au taux de 8% par année	$ 700,000.00	
Dividende No 199 au taux de 8% par année	700,000.00	
Dividende No 200 au taux de 8% par année	700,000.00	
Dividende No 201 au taux de 8% par année	700,000.00	
	$ 2,800,000.00	
Contribution à la Société du Fonds de Pension	300,000.00	
Provision pour les immeubles de la Banque	200,000.00	
Solde créditeur au compte de profits et pertes	2,325,176.14	
		$ 5,625,176.14

M. W. WILSON, Président et directeur gérant.

S. G. DOBSON, Gérant Général.

Montréal le 22 décembre 1937.

Le Canada à l'Exposition de Paris

"Paris en Amérique," titre d'un charmant ouvrage qu'on ne lit plus guère, d'Edouard Laboulaye. Et c'est dommage. Tant le style en est joli et raisonnables, les paradoxes. Ce Paris en Amérique où nous transporte Laboulaye a-t-il jamais existé? Peu nous en chaut, puisque le voyage qu'il nous y fait faire est un plaisir charmant. D'autres sont aussi faciles à exécuter: réels ceux-là. Par exemple celui du Canada.

Car le Canada est à Paris, aux bords de la Seine. Pour le connaître et le visiter, il suffit de pousser la porte du pavillon qui porte son nom à l'Exposition des Arts et Techniques. Ce petit palais, disons-le tout de suite, me semble un modèle et même — allons jusqu'au bout de notre pensée — un chef-d'oeuvre. On s'y instruit sans peine, sans autre peine que celle de regarder. Tout y est si bien ordonné, présenté, avec un choix si judicieux, qu'il est impossible à l'oeil de ne pas transmettre à l'esprit et à celui-ci de ne pas emmagasiner avec le minimum d'efforts quelques notions précises, exactes sur ce qu'est le Dominion.

Pays des forêts, des fourrures, des pêcheurs. Ces mots, tracés en énormes caractères, à l'extérieur du pavillon, résument l'économie de la Puissance. Nous allons la connaître dans sa nature, dans ses habitants, dans ses principales industries.

A cette étude du présent, quelle meilleure préface que le rappel du passé? Dès l'entrée nous accueille le buste de Jacques Cartier, le découvreur. Un peu plus loin, une grande toile fait voir, à ceux qui n'y ont pas assisté, la cérémonie du 25 juillet 1936, l'inauguration du Mémorial Canadien de Vimy. 1534-1936, entre ces deux dates tient l'histoire d'un peuple, d'un empire, le développement d'une civilisation. De la Nouvelle-France, colonie fromentale et militaire, au Dominion, membre autonome de la "Communauté Britannique" resté agricole, devenu industriel.

Le Canada de 1760 nourrissait une population d'environ 60,000 âmes. Dans celui de 1931, il en vivait 10,376,786. Mais aussi sur quel territoire! De 3,694,863 milles carrés, presque le tiers — à lui seul — de l'Empire Britannique.

Sur l'aspect physique de ces immensités, des dioramas ont la prétention — très justifiée — de nous renseigner. Approchons-nous en. Voici l'hiver canadien. Qu'il a fait souffrir les ancêtres! Tout change. On ne le redoute plus, on s'en amuse. Sans neige, sans glaces, plus de traineaux, plus de skis et combien d'autres sports! Le parc National conserve la physionomie des eaux, des bois, des montagnes, aux âges primitifs, tels que les connurent les hommes d'autrefois, sauvages et traiteurs ou chasseurs, ceux qui ne faisaient que passer. A travers ces espaces où roulent aujourd'hui les machines et les voitures de la voie impériale, le Canadien Pacifique Railway qui "d'un océan à l'autre" a fait et maintient l'unité du Dominion.

Des premiers occupants du sol, quelques débris subsistent, à l'état de souvenirs vivants. Attestent ici leur présence divers échantillons de leur art: sculptures totémiques, grimaçant sous leur violent badigeon rouge, brodées en perles sur cuir ou étoffes.

Plus intéressant, plus important, plus actif surtout, l'élément européen de la population. Le Canada est encore une vaste paysannerie. Les conditions d'existence dans l'Ouest, c'est évident, ne sont pas les mêmes que dans la province de Québec. Mais celle-ci, la Nouvelle-France, est la mère ou la soeur ainée des terres neuves. A tout un continent ses habitants ont donné un grand exemple. Leur race, leur foi, leur langue, ils l'ont implantée, avec un parfait mépris des possibilités humaines, au milieu de la nature la plus hostile, parmi les peuples les plus féroces. Qu'ils s'attachent à leurs traditions, qu'ils y mettent de l'orgueil, qu'on les y encourage, c'est bien compréhensible, et il ne l'est pas moins que l'on nous montre, à Paris, l'intérieur d'une ferme des environs de Québec. S'y trouvent rassemblés les meubles et les ustensiles les plus typiques, les plus spécifiquement canadiens, qui ne sont pas toujours réunis ailleurs, dans la réalité. Par terre, un de ces rustiques tapis appelés catalognes, ingénieux assemblages, faits à la maison de restes et de chiffons. Au milieu ou autour de la pièce, une armoire à pointes de diamant, un buffet-vaisselier, un berceau à l'imitation des sauvages, un lit d'enfant d'esprit XVIIIe, une table aux larges dimensions, un rouet que la main diligente d'une Canadienne fait ronfler à nos oreilles. Dans un coin, un balai de bouleau. Aux murs, fusil, corne à poudre, une ceinture "fléchée" c'est-à-dire de laine tressée à la main, avec de vives couleurs, des dessins zig-zagants — un violon aussi. Chacun de ces objets symbolise un coin de la mentalité franco-canadienne. Ainsi les anciens Canadiens aimaient beaucoup la musique. Ils manquaient de pas mal de choses. Mais chez eux qu'est-ce qu'il n'avait pas au moins un violon?

Déjà sous le régime français, on savait se chauffer dans ces intérieurs de la campagne. On y mangeait bien, de la viande, du bon pain blanc — qui même aux mauvais jours de 1760 faisait mépriser aux habitants le biscuit des Anglais — du poisson à profusion. L'anguille était la nourriture des pauvres.

De notre temps, les pêcheries jouent un rôle capital dans la vie économique du Canada. Que ce soit pour la morue, pour le saumon ou encore d'autres sortes, ce sont vraisemblablement les plus riches du monde. Un comptoir de dégustation permet d'apprécier la qualité du saumon canadien étalé sur des tranches de pain canadien. Dans toute l'Exposition, vous ne trouverez pas meilleurs sandwiches — et, je vous en avertis, meilleur marché.

Au XVIIIe siècle, une queue de castor passait au Canada pour un mets recherché. Ce n'était pas tous les jours qu'on avait à se mettre un tel régal sous la dent. Quand pareille fortune vous advenait, on avait bien soin de convier ses amis à la partager. Actuellement comme autrefois, le castor n'est qu'à titre exceptionnel article d'alimentation. C'est sa fourrure qui l'a fait admettre dans cette enceinte. Pauvre animal! Son intelligence, son industrie, ses moeurs paisibles ne lui ont pas fait trouver grâce devant les hommes. Que de massacres les Français en ont fait ou fait faire par leurs amis les sauvages! Mais la mort du castor a été la vie du Canada. Sans lui, il n'y aurait pas eu de Nouvelle-France. Y aurait-il eu un Dominion?

Bien des convoitises doivent s'allumer en face des vitrines où se déploie la somptuosité des castors, hermines, renards blancs, visons, martres, loups, etc. Les mêmes pelleteries, qu'en 1749, M. de Couagne, le plus riche marchand de Montréal, avait énumérées et montrées au botaniste suédois Pierre Kalm. On l'a souvent fait, ce rapprochement amusant entre la plus lointaine barbarie et l'extrême civilisation. Caïn et ses enfants étaient "vêtus de peaux de bêtes." Les belles dames des temps modernes en sont habillées aussi. Elle est toujours à rappeler la remarque placée par Jules Verne dans la bouche d'un chasseur canadien. "Si les femmes savaient ce qu'il en coûte pour satisfaire leurs caprices, elles le désireraient peut-être moins." En 1935 on a traité au Canada 5,738,920 pièces de fourrure. Que de courses, de fatigues, de misères, parfois d'existences sacrifiées représentent ces chiffres! A travers les bois sans limites où naguère "s'écarta" François Paradis!

Toujours ennemie de l'homme, cette forêt. Il l'exploite, mais elle le guette, prête à prendre sa revanche. Quelle fortune pour le Canada! Un tiers du territoire du Dominion est encore couvert d'arbres. De cent vingt-cinq espèces; dont trente-trois sont des conifères. Lesquels conifères suffisent — pour la majeure partie — à approvisionner le commerce et l'industrie du bois. A l'époque française, d'excellents menuisiers avaient déjà l'habitude de fabriquer au Canada de beaux et bons meubles d'érable. Leurs successeurs continuent à en faire. Diffèrent-ils sensiblement de ceux du faubourg de St-Antoine? Le pin blanc se laisse sculpter.

Mais pour que le bois devienne un facteur important dans la prospérité du pays, il faut qu'il subisse une complète transformation. Ce n'est que depuis 1866 que l'on s'est aperçu des services qu'il pouvait rendre et qu'il était facile d'en faire du papier. En 1935, le Canada fournissait plus du tiers de la production mondiale de papier de journal.

Industrie qui tient le premier rang parmi celles du Canada. Car cette puissance est maintenant une puissance industrielle. La première, après les Etats-Unis, pour les forces utilisées d'énergie hydro-électrique. La première, pour la production du nickel, du cobalt, de l'amiante.

L'équipement industriel du Canada, la création de tant d'usines, cette conquête de tant de postes sur le marché mondial, sont des miracles récents. Nouveaux facteurs de fortune qui ne font pas négliger les anciens. La Colombie s'enorgueillit de ses beaux fruits. Ceux que l'on voit à l'Exposition ont, par leur taille, de quoi rendre jaloux la plupart des propriétaires de pommiers ou de poiriers. Comment sortir de ce pavillon sans savoir — si on l'avait oublié — que le Canada est un des greniers de l'univers et que la culture du tabac y occupe des espaces considérables? On la pratiquait déjà avant qu'y vinssent les Anglais. Hommes, femmes y prisaient volontiers, y fumaient la pipe, comme les sauvages leur calumet. La cigarette, "la seule volupté qu'aient inventé les modernes", vraie volupté "parce qu'elle laisse toujours insatisfait", n'existait pas encore!

Claude de BONNAULT.

VINS
TROSSIS
CATAWBA
et
CONCORD
1.75 le gallon
Viellis en Barrique

Cette annonce n'est pas insérée par la Commission des Liqueurs. La Commission n'est pas responsable des affirmations touchant la qualité des produits annoncés.

Livres à Lire

Art et Combat

par Jean-Charles HARVEY

Livre d'essais politiques et sociaux, en même temps que recueil d'écrits purement littéraires, **Art et Combat**, résume pour ainsi dire la vie de journaliste et d'écrivain de Jean-Charles Harvey, qui donne dans ces pages une mesure exacte de son beau talent.

C'est en quelque sorte une anthologie des oeuvres de notre confrère qui, toujours sur la brèche, prépare un autre ouvrage dont il a détaché les bonnes feuilles pour les inclure dans son présent ouvrage. On retrouve donc dans ce volume les deux faces de l'activité littéraire de Jean-Charles Harvey, journaliste et écrivain.

La première partie d'Art et Combat révèle une âme d'artiste toujours à la recherche du beau et du vrai qu'il condense en quelques pages à la fois puissantes et délicates, tandis que l'on retrouve dans les essais politiques et sociaux un esprit à la fois original et pénétrant, dépouillé de préjugés caducs.

On est frappé de la sincérité de l'écrivain qui, même journaliste, ne se laisse pas entraîner en dehors de la voie qu'il s'est tracée: éclairer le public, en dissipant les nuages qui obscurcissent tant de problèmes de notre société.

Art et Combat pourrait presque s'appeler **Combat d'artiste**, tant l'on sent à chaque page, la volonté de lutter pour le Beau et la Vérité tout en gardant toujours la plume courtoise et en ne sombrant jamais dans l'invective, malgré quelques dures vérités, mises blanc sur noir.

On trouvera dans ce livre un véritable recueil d'écrits journalistiques et autres, écrits depuis une quinzaine d'années par Jean-Charles Harvey. L'auteur n'a pas voulu, question de probité, corriger ces écrits, dont certains furent composés à la hâte. Il a tenu à donner au public un recueil original et non pas revisé.

D'une très belle facture, **Art et Combat** contient quelques pages émouvantes, des chapitres ciselés, des passages qui donnent à réfléchir.

On ne peut que féliciter les **Editions de L'A.C.F.**, d'avoir mis ce livre à la portée du public, car il est hors de doute qu'**Art et Combat** est un livre qui fera époque par tout ce que l'auteur a voulu dire et par la façon avec laquelle il l'a écrit.

En vente aux **Editions de L'A.C.F.**, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de $1.00 l'unité.

Collection vies aventureuses et romanesques

La Fayette

par QUINEL et A. de MONTGON.

Un volume 13, 5 x 9, broché 15 fr. 50, relié 16 fr. 50, relié toile noire, 18 francs.

Ce nouveau volume, qui vient prendre place dans la collection des "Vies aventureuses et romanesques," est bien fait pour séduire les jeunes lecteurs, amateurs de panache et d'aventures.

Charles Quinel et A. de Montgon ne se sont pas appesantis sur la partie politique de la vie du général de la Garde Nationale. Ils ont dépeint leur héros emporté par une ardeur téméraire, bataillant pour la liberté au-delà des mers et aidant les Américains à conquérir leur indépendance. Ils nous le montrent aussi après la griserie du succès, vaincu et privé de cette liberté qu'il avait su procurer aux autres. Après avoir décrit ses souffrances, les auteurs nous font assister à son extraordinaire libération.

Des silhouettes pittoresques ou émouvantes gravitent autour du beau La Fayette. Les auteurs excellent à mettre ces personnages en relief. Le récit est tantôt pathétique, tantôt mouvementé, tantôt jovial. C'est un roman, mais un roman où la fiction respecte les grands événements et les figures de l'Histoire.

Cet ouvrage, écrit dans une langue élégante, s'il est destiné à la jeunesse, n'en passionnera pas moins les plus de vingt ans.

Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e).

Ne l'imitons pas

Un écolier paresseux fut repris par son précepteur de ce qu'il était fort tard au lit.

—Quelle heure est-il donc? demanda le jeune garçon.

—Comment! Vous ignorez qu'il est près de midi?

—Ah! mon cher maître! je suis un misérable, je ne mérite pas de voir le jour.

Ceci dit, il se remit sous ses couvertures et se rendormit.

Il dort

—Papa, le lièvre que tu as tué à la chasse, on dirait qu'il dort!

—Oui, mon fils... d'un sommeil de plomb.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS ET NOTAIRES

Noël Bernier — Alexandre Bernier

BERNIER et BERNIER
AVOCATS — NOTAIRES
Droit civil, droit criminel
Municipalités, prêts, testaments et règlements de successions
Edifice London & Western Trusts, 348, rue Main
Tél. 93 731 — Winnipeg

BEAUBIEN et BENARD
J. T. Beaubien, C.R. L. H. Bénard, B.Sc.
AVOCATS et NOTAIRES
4, Ed. Banque Canadienne Nationale
Tél. 92 824 — Winnipeg
Pratique générale du droit
Avocats de la Banque Canadienne Nationale et de plusieurs Municipalités

Laurier-A. Regnier, LL.B.
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
Pratique générale du droit
Ajustement de dettes et placement d'argent sur fermes
307, Edifice Union Trust
Téléphone 94 767

A.-J.-H. Dubuc
AVOCAT et NOTAIRE
201, Ave. Provencher — Tél. 202 753
Saint-Boniface
(EN FACE DU BUREAU DE POSTE)

MEDECINS

Dr G. M. LaFlèche
Médecin - Chirurgien
Bureau:
906 Boyd Bldg. — Winnipeg
Téléphones: 21 170—28 886

Téléphones:
Bureau: 21 169 — Résidence: 72 018
Dr A. G. DANDENAULT et DR JAMES McKENTY
CHIRURGIE ET MALADIES DES FEMMES
312, Imm. Medical Arts
Heures: 3 à 6 — Winnipeg, Man.

Dr B. J. Ginsburg
Spécialiste des MALADIES VENERIENNES, génito-urinaires et maladies de la peau
403-404, McArthur Bldg.
Avenue du Portage, près coin Main
WINNIPEG, MANITOBA
Téléphones: Bureau, 95 625; Rés., 54 063
Heures: 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
ON PARLE FRANCAIS

Dr E. J. Jarjour
CHIRURGIEN—DENTISTE
702, Edifice Great West Permanent
356, rue Main — Tél. 94 955

Dr RITCHIE
DENTISTE — RAYONS X
194½, ave. Provencher, St-Boniface.
Téléphone 202 330
Heures de bureau: 9 a.m. à 5 h. p.m.
En haut de la pharmacie McRuer

HOTEL FRONTENAC
Téléphone 91 036
L'unique hôtel de langue française à Winnipeg — Chambres 75c et $1.00
Excellente cuisine — Repas à 25c.
Latourelle Frères, prop.
161, rue Notre Dame Est, Winnipeg



VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 DECEMBRE 1937 — NUMERO 34

POUR VITALITE
Bière
GOLD SEAL
DREWRYS REGINA LTD.
REGINA - SASK.

LA LIBERTÉ

POUR VITALITE
Bière
GOLD SEAL
DREWRYS REGINA LTD.
REGINA - SASK.

Bonne et Heureuse Année

Les souhaits de bonne et heureuse année seront demain sur toutes les lèvres. Cette coutume chrétienne est si belle et si douce à observer qu'elle ne peut manquer de vivre éternellement. Fête du coeur par excellence, le retour du nouvel an nous rappelle la grande loi de charité qui doit régler nos rapports avec nos parents, nos amis et tous ceux avec lesquels nous nous trouvons en contact.

Pous nous, ce devoir nous apparait très agréable et c'est de tout coeur que nous venons offrir nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité à tous les membres de la grande famille de la *Liberté*.

Nous leur souhaitons naturellement d'abord ce qu'ils doivent mettre au-dessus de tout: une bonne et sainte année, pendant laquelle ils vivront pleinement leur religion et acquerront de nombreux mérites pour le ciel. Nous y joindrons le vrai bonheur que l'on trouve dans la satisfaction du devoir accompli, l'amour du travail, les joies de la famille, la paix dans la justice et la charité.

La période du renouvellement de l'année est *"l'heure où l'on rebondit"*. Après avoir jeté un coup d'oeil plutôt mélancolique sur l'étape qui vient d'être parcourue, nous nous sentons un courage renouvelé pour en entreprendre une autre que nous escomptons moins difficile et plus prometteuse.

Les douze mois qui viennent de s'écouler ont eu leurs chagrins et leurs déceptions, leurs maladies et leurs deuils. A vous qui avez souffert ou qui souffrez encore, nous souhaitons la résignation dans l'épreuve et l'espoir dans des jours meilleurs qui viendront sûrement.

A tous nous souhaitons: la fierté nationale, si nécessaire pour sauvegarder nos traditions et maintenir nos écoles françaises; la solidarité nationale en affaires, qui n'est, au fond, qu'une forme de la charité bien ordonnée; l'attachement inébranlable à notre langue dans les petits détails de la vie quotidienne.

Messieurs les Curés qui ont tant fait pour la presse catholique durant les douze derniers mois; nos collaborateurs qui nous apportent chaque semaine, sous forme d'articles ou de chroniques locales, une aide très précieuse, ont droit ici à une mention particulière. En leur exprimant notre sincère gratitude, nous leur souhaitons des imitateurs. Plus les ouvriers volontaires seront nombreux et dévoués, plus il nous sera facile d'avoir un journal vraiment intéressant qui saura répondre aux besoins et aux goûts de tous.

S'il nous était permis d'exprimer aussi des voeux à la *Liberté* elle-même, ce serait pour souhaiter que ses amis s'efforcent de toutes façons de seconder son oeuvre et de lui fournir les moyens de faire le plus de bien possible à ses chers lecteurs.

Donatien FREMONT.

L'Université de Montréal à Winnipeg

Un congrès réunit cette semaine à Winnipeg la jeunesse universitaire canadienne. Lundi matin le public voyageur pouvait contempler dans les deux grandes gares de notre ville, le spectacle peu banal de tous ces jeunes bacheliers lançant avec une exubérance joyeuse le *ra-ra-ra* de leurs institutions particulières. Dans ce concert bruyant et si gai, même aux oreilles de ceux qui n'ont plus le droit de bâtir dans l'azur et le rose du ciel, nous avons entendu un ensemble d'un intérêt spécial pour nous: M-O-N-T-R-E-A-L.

Ils sont environ quinze, dont trois étudiantes, qui assistent ainsi au congrès de Winnipeg. La *Liberté* leur souhaite la bienvenue la plus cordiale.

Nos jeunes amis sont sous la direction de M. l'avocat Henri-Paul Lemay, fils de M. le magistrat Lemay, de Sherbrooke. Dès avant leur arrivée, ils avaient tenu à se mettre en contact avec leurs compatriotes du Manitoba; ils ont demandé comme une faveur qu'on leur ménageât une audience auprès de Son Excellence Mgr Yelle; ils avaient laissé savoir qu'ils accueilleraient comme un acte fraternel toute suggestion qui serait de nature à rendre utile leur présence à Winnipeg.

Tant de délicat savoir-faire méritait qu'on s'empressât autour de la délégation montréalaise. Et si les visiteurs y peuvent prendre quelque satisfaction, il nous plaît de leur dire que le désir de leur faire fête a été parmi nous immédiat.

Il y aura donc, jeudi soir, un dîner d'honneur organisé par le Cercle de la Pensée française, lequel a convié pour la circonstance les élèves du Collège fréquentant l'Université du Manitoba et les universitaires de langue française qui suivent les cours à l'Université même. Nous savons à l'avance que cette soirée sera délicieuse.

A ces fortunés enfants de la grande métropole canadienne-française nous tendons les bras.

Bien qu'ils les aient sollicités, notre groupe manitobain n'a pas cru devoir prodiguer les conseils à nos amis de l'Est au sujet de leurs attitudes devant le congrès universitaire. Car nous avons confiance en eux; nous savons qu'au sein de cette assemblée où bien des idées se choqueront, les délégués de l'Université de Montréal sauront faire toutes les déclarations opportunes et ne laisseront pas planer sur la sagesse morale de la province de Québec des doutes qui ont caractère de réquisitoire. Le peuple canadien-français, c'est entendu, a ses fautes comme les autres, mais il peut, et doit se réclamer *urbi et orbi* de doctrines et de traditions qui l'ont bien servi dans le passé. Il peut et doit accepter les enseignements utiles qui lui viennent de tous les coins de cet immense Canada dont la citoyenneté intégrale nous appartient en commun avec l'autre race, sur chaque pouce carré du territoire. Mais aussi, il peut et doit ne pas craindre de dire partout que si, partout, on avait adhéré comme lui, dans l'ordre politique et métaphysique, à de certaines règles de justice et d'équité, les congrès des vieux et des jeunes ne se feraient pas au Canada au milieu de tant de malaises et de sous-entendus pénibles entre gens de culture raffinée.

Noël BERNIER.

"TENIR!"

C'est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire, publié à Gravelbourg, Sask., dont nous saluons avec plaisir l'apparition. En même temps parait dans le même milieu un hebdomadaire anglais, "The Prairie Optimist."

"Lancer un journal, même deux, au milieu d'une crise financière sans précédent dans l'histoire canadienne, peut-on imaginer pareille audace!" dit "Tenir" dans son premier article éditorial.

"Ces deux journaux, écrit Son Excellence Mgr Guy, seront le lien d'union entre les groupes paroissiaux qui ont tant besoin de sentir l'appui du voisin. Ils seront les principaux organes de communication de l'évêque avec ses diocésains et ses bienfaiteurs. Ils seront le stimulant des énergies déprimées, ou en voie de l'être dans nos heures difficiles. Ils seront les bulletins d'Action catholique dans le Diocèse, car non seulement voulons-nous TENIR platoniquement, mais AGIR généreusement au service du divin Maître et des âmes."

Bon succès et longue vie à notre confrère de Gravelbourg!

Chant du soir

C'est le soir...

La nuit ramène le silence...

L'ombre des arbres s'allonge sur la route où, soucieux, chemine le voyageur...

"Les paroles vraies, disait Lucrèce, jaillissent d'un coeur qui va cesser de battre..." La vérité n'est jamais plus évidente qu'éclairée par les rayons de l'astre qui va mourir.

Soir de jour... soir d'année... comme ils se ressemblent!... quelques secondes en plus sur le cadran des âges.

Et de même qu'avant de m'endormir je jette un regard pour voir si j'ai gagné ou perdu ma journée, en ce soir d'année, j'éprouve le besoin, avant qu'elle disparaisse à mes yeux, d'examiner ce qu'elle fut... ce qu'elle aurait pu être.

✦ ✦ ✦

Ma vie est un livre... Chaque année en est une page.

Au dernier jour, le livre sera ouvert... le livre où tout est écrit....

Tout!... mot terrible!... Le regard aigu de Dieu verra ce que ma mémoire a oublié... ce que mes yeux n'ont pas perçu... ce qui se tapit dans les replis d'une conscience, dont la réaction n'est jamais totale.

Tout!... C'est-à-dire!...

Et là je m'arrête, embrassant la longueur de la route... ses poussières, sa boue, ses embûches... mes pensées aux détours multiples, compliquées, aboutissant à ce "moi" viciée, haïssable, que je devrais vomir un peu chaque matin, et dont ma lâcheté consacre la royauté tous les jours.

✦ ✦ ✦

Suis-je content de moi?...

Suis-je en progrès ou en régression?...

Suis-je chaud... ou tiède... ou froid?

Ici, je n'ai ni à plastronner, ni à ruser, puisque je suis seul en présence de moi seul... puisque Dieu encore se fait lointain, et que je tiens mon sort entre mes libres mains.

Ai-je profité du temps qui me fut donné?

"J'avance dans la vie en travaillant, disait Guizot, septuagénaire. J'arriverai à la fin sans avoir fait le quart de ce que je voudrais faire encore. La vie est un vase trop petit; il déborde longtemps, puis il se brise."

Le mien déborde-t-il?... Et si, comme Madeleine, je le brisais sur les pieds du Maître, est-ce un parfum d'au-delà qui s'en dégagerait... ou le relent des bas égoïsmes terrestres?

Ai-je exalté mes facultés nobles?

Ou bien ai-je été la triste maison où les domestiques battent les maîtres?

Y a-t-il équation entre ma fortune et mes aumônes... entre ma situation et mon influence?

Ai-je cultivé, comme il fallait, le champ personnel et social que Dieu confie à tout homme venant en ce monde?

Me suis-je hypnotisé sur le côté négatif de la vie; comme si on félicitait un fermier de ne pas avoir de mauvaises herbes — alors que son rêve est d'abord de récolter des épis nombreux et lourds?...

✦ ✦ ✦

La vie humaine est une grande chose. Je n'ai pas le droit de m'endormir devant elle.

Le chemin mène droit vers un but à atteindre en un temps mesuré... Me suis-je attardé aux boutiques de plaisir?...

La statue que je dois sculpter est-elle ce qu'attend l'Artiste éternel?... Statue d'enfant, d'adolescent, d'homme mûr, de vieillard?... Détail infime!...

Ce qu'il faut, c'est qu'elle soit belle, et que Dieu se reconnaisse en elle.

Année qui t'en vas, as-tu été tout cela?...

Et quand je me réveillerai après le terrible passage, m'apercevrai-je avec épouvante que, si je me suis beaucoup agité, je n'ai jamais vécu?....

✦ ✦ ✦

Et toi, année qui arrives?...

Pourquoi Dieu a-t-il tiré devant ta face le voile du mystère?

Que caches-tu dans tes douze doigts fermés?

Quelles fleurs vas-tu faire épanouir?... Quels chênes vas-tu briser?...

Quels foyers vas-tu susciter... Quels autres te prépares-tu à éteindre?...

Es-tu du soleil, ou de l'ombre?...

Es-tu plus d'amour ou encore plus de haine?...

Qu'importe?...

Pourvu que j'accepte ce que le Maître envoie.

Pourvu qu'au travers du voile, je reconnaisse la main qui me caresse ou qui m'opprime.

Pourvu que je sente, tout près de moi, le Christ, quand il se fera tard.

O grand amour qui monte au soir de la journée humaine...

Toi qu'on ne reconnait si souvent qu'après avoir trop connu le reste... fruit de la fin, qui survis à la brièveté des fleurs et à la déception de toute chose ici-bas.

Toi qui prends plus d'éclat à mesure que l'obscurité augmente... fleuris en unique espérance, toi qui ne parus naître qu'en consolation.

Christ, protégez-moi!... protégez ceux que j'aime... protégez-les comme la pupille de l'oeil.

Nous remettons notre sort entre vos mains, ô grand Invisible, sans la permission duquel un petit oiseau ne meurt pas dans les champs.

Etendez votre main sur notre maison. Repoussez loin d'elle toutes les embûches de l'ennemi... Que vos saints anges y habitent... qu'ils y défendent notre pauvre paix... Et que, telle la rosée du matin sur l'herbe des champs, votre bénédiction descende sur nous et sur nos aimés en cette année qui commence...

✦ ✦ ✦

Quelle y soit toujours, jusqu'au moment où, dépouillant la triste matérialité de nos corps, nous nous élancerons enfin vers la patrie définitive... vers le pays où il n'y a plus ni haine, ni tentations, ni jalousie... où l'on pourra aimer, sans plus trembler pour son amour... où, sans une crainte de dépasser quelque frontière... sans plus avoir la terreur de vous perdre, l'âme, à jamais sauvée, pourra enfin librement, face à face, s'épanouir en votre éternelle beauté...

Pierre L'ERMITE.

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

La liberté de la Presse

"In medio stat virtus," dit un adage latin. "La vertu est dans un juste milieu." Ce proverbe peut se traduire librement comme suit: Dans tout débat où deux points de vue diamétralement opposés sont en cause, ne jamais prendre une position extrême d'un côté ou de l'autre. D'abord, la prudence la plus élémentaire l'exige; la chaleur du débat peut amener les adversaires à énoncer des idées qui pourraient bien leur causer des regrets amers.

En voici un exemple d'une actualité frappante: Quand le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a passé le projet de loi rémédiatrice au sujet des écoles manitobaines, un grand quotidien de Winnipeg a lancé le cri du partisan aveugle: Hands off Manitoba!" L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord accordait alors et accorde encore au gouvernement fédéral le pouvoir de désavouer une loi provinciale, si cette loi est trouvée préjudiciable aux droits des gens. Le même quotidien, pour conserver la position extrême et peu raisonnée qu'il avait prise alors, devrait maintenant dire "Hands off Quebec!". Au contraire, il crie plutôt: "Hands up, Quebec!" dans le but apparent de dévaliser la bonne vieille province des libertés qu'elle s'est acquises au prix de bien des efforts.

La province de Québec représentée par le gouvernement Duplessis ne veut pas du communisme. Le premier ministre s'est pourvu d'une arme pour le combattre en faisant passer la loi du "cadenas." Si la loi du cadenas ne plaît pas au peuple de Québec, il saura bien le faire savoir à M. Duplessis lors des prochaines élections. M. Duplessis ne réclame certainement pas pour lui seul le monopole du bon sens; au contraire, un de ses ministres a récemment déclaré que le gouvernement de Québec sait au besoin consulter les autorités compétentes quand il a besoin de lumière sur une question embarrassante. Que le "Free Press" offre donc des suggestions constructives au lieu de condamner sommairement le gouvernement québécois pour une loi qui n'est peut-être pas la meilleure mais qui, certainement, est le résultat d'efforts louables et éclairés.

Est-ce que Québec va laisser entrer le communisme dans ses limites parce que les moyens qu'il prend sont "censés" être un attentat à la liberté de la presse? Et tout d'abord, le "Free Press" veut-il du communisme au Canada, ou bien veut-il pousser la lutte pour la liberté de la presse au point de donner asile à tous nos ennemis qui voudront bien profiter d'une telle liberté effrénée?

Dans les deux cas, qu'il travaille pour paralyser les efforts de la province de Québec dans sa lutte contre le communisme et, ce rempart tombant faute de support, le communisme entrera triomphalement par la route qu'ont suivie tous nos découvreurs et explorateurs. Le communisme va "découvrir" le Canada. Que la poursuite de la liberté de la presse n'aille pas jusqu'à aveugler nos journalistes au point de les porter à entretenir des propos contraires à la paix publique. Il y a bien le recours devant les tribunaux contre le libelle, les mensonges, etc.; mais est-ce qu'il y a moyen, par nos tribunaux, d'obliger les éditeurs à ajouter après une nouvelle ou une déclaration quelconque, une note de la rédaction faisant foi de la véracité de cette nouvelle ou déclaration. Quand il s'agit d'un fait banal, le journal rectifie et voilà tout. Tous les journaux le font souvent. Mais quand il s'agit d'enfoncer un clou, ce que tout journal est bien apte à faire en revenant sur le même thème à chaque édition, qui sera l'arbitre de la vérité? Le grand public, répond le "Free Press." Chacun est libre de prendre ou de laisser ce qu'il veut. En théorie, oui; en pratique, qu'est-ce qui arrive? Le grand quotidien de Winnipeg lui-même peut se vanter d'avoir lui-même fait tourner l'opinion publique dans un sens plutôt que dans un autre. Si la "Clarté" veut faire tourner l'opinion publique dans le sens du communisme, qu'on lui en fournisse le loisir et il le fera. Mais si le "Free Press" désire le communisme, il est logique dans ses démarches. Sinon, qu'il médite la parole suivante: "O liberté! que d'injustices sont commises en ton nom!" disait une victime de la révolution française. On pourrait dire aujourd'hui: "O liberté! que de poudre on se jette dans les yeux en ton nom!" Liberté bien comprise, oui! Liberté sans bornes, non!

Considérons le cas suivant de liberté extrême: Je désire, par pur caprice, tracer un rond carré; est-ce que je puis le faire? Autre cas: Je veux absolument me procurer un bâton dépourvu de deux bouts. A l'aide de la vapeur, pliez-le en forme de cercle, me dirait quelques-uns. Mais je n'aurai plus un bâton, j'aurai une roue.

Le Dr Fulton J. Sheen, dans une magistrale causerie à la radio, nous a donné l'exemple suivant dans le même genre; je traduis: Imaginez une locomotive douée d'intelligence de manière qu'elle puisse lire, penser et parler. Supposez qu'un jour, elle ramasse avec son chasse-pierres un des livres modernes sur la moralité de la libre expression, comme par exemple un des livres de M. Bertrand Russell, dans lequel l'auteur s'élève contre l'obéissance aux lois morales traditionnelles et contre l'autorité de l'enseignement chrétien. Et supposez qu'avec son unique oeil cyclopéen, elle lise les pages de ce libre penseur et devienne tellement impressionnée par ses belles maximes sophistiques qu'elle se siffle à elle-même: M. Russell a raison. Qu'est-ce que les ingénieurs qui m'ont construite et qui m'ont imposé leurs lois connaissent au sujet de mes impulsions intérieures? Pourquoi même devrais-je me plier aux exigences d'un ingénieur qui limite constamment la pression de ma vapeur à 100 livres au pouce carré quand j'ai l'impulsion Freudienne vitale d'augmenter cette pression à 150 livres? Et de plus, pourquoi devrais-je me soumettre à l'autorité des officiers du chemin de fer qui, il y a 50 ans, ont fait poser les rails sur lesquels je dois passer? Pourquoi devrais-je prendre cette courbe, cette aiguille, ce pont simplement parce qu'ils ont décidé il y a au delà de 25 ans que je dusse le faire? Pourquoi ne me permettrait-on pas de choisir mes propres directions et de poser mes propres rails? Dorénavant, je veux faire toutes ces choses selon mes caprices. Eh bien! supposez que la locomotive devienne intelligente et libre. Elle apprendrait bientôt deux choses: primo, en refusant d'obéir aux lois qui concernent la pression de sa vapeur, elle découvrirait qu'elle ne serait plus libre de rester une locomotive, car en s'arrogeant une pression au-dessus de la pression normale, elle se déchirerait les entrailles; secundo, en refusant de rester sur les rails elle ne serait plus libre de circuler du tout. Et si la locomotive déraillait ou faisait explosion, elle ne ferait aucun mal à l'ingénieur qui en a fait le plan; elle se ferait du mal à elle-même seulement. De même en est-il de l'homme. S'il désobéit aux lois de Dieu, et se frappe la tête contre elles, contre le rocher éternel que constituent ces lois, le rocher ne souffre aucunement; c'est seulement la tête de l'homme qui souffre.

Au sujet de la liberté de la presse, l'autre vue extrême, mauvaise autant que la première, serait peut-être celle-ci: Aucun journal ne pourrait publier un article ou une nouvelle sans qu'elle ne soit approuvée par un officier du gouvernement. Appliqué dans toute sa réalité brutale ce principe extrême produirait probablement des résultats plus déplorables que la liberté absolue de la presse. C'est précisément ce qui est arrivé en Russie. Supposons que les arguments de raison ne soient pas parvenus à nous démontrer la fausseté de la suppression entière de la liberté de la presse. Nous n'avons qu'à considérer l'argument de l'histoire dont nous avons plusieurs exemples. Considérez le chaos dans lequel sont tombés les pays qui ont commis l'erreur capitale d'une trop grande restriction de la liberté en général, celle de la presse incluse. Il n'en peut être autrement, car la restriction de la liberté de la presse ne fut généralement pour ces pays qu'une partie d'un plan global pour la suppression de la liberté entière.

Une des principales causes de la révolution française fut la trop grande restriction de la liberté par le gouvernement. Peu de temps avant 1789, les différentes provinces françaises payaient un impôt sur les importations des autres provinces françaises. Et combien d'autres restrictions dont l'histoire ne parle pas!

Une des principales causes de la guerre d'indépendance aux Etats-Unis en 1776 fut la trop grande restriction de la liberté. Le gouvernement britannique a accordé trop tard aux colons la reconnaissance du principe démocratique de "No taxation without representation, — pas d'imposition de taxe sans représentation au parlement."

Le "Free Press" réclame-t-il une liberté mesurée de la presse dans le cas qui occupe les journaux actuellement? Voyons plutôt. La liberté de la presse et toute autre liberté dans un pays doivent être subordonnées à la paix publique. Et dans un pays démocratique comme le nôtre, c'est le peuple par ses représentants qui s'occupe de garder la paix publique. Nous avons évidemment tout un rouage organisé dans ce but, car le public comme tel et même les représentants du peuple ne peuvent évidemment pas s'occuper activement de réprimer les attentats à cette paix.

On ne peut mettre en doute les intentions du gouvernement Duplessis au sujet de la loi du cadenas. M. Duplessis veut précisément garder la liberté de la presse en fermant l'entrée au communisme. Il veut permettre aux journaux de publier toute critique juste de son gouvernement et de n'importe quelle question. Sous le communisme, une telle chose ne serait pas possible si l'on en juge par ce qui se passe en Russie. Il est donc permis de demander l'exclusion du communisme. Or la prétendue atteinte portée à la liberté de la presse par la loi du cadenas est le moyen radical dont s'est servi M. Duplessis pour empêcher le communisme d'entrer. Aux grands maux les grands remèdes.

Le "Free Press" sera peut-être la première feuille à remercier M. Duplessis plus tard de l'avoir protégé du communisme. Le premier ministre de la province de Québec est sans doute attaqué par les journaux de sa province. Mais est-ce qu'il leur refuse pour cela la liberté de le critiquer? Pas du tout. Il sait fort bien que s'il muselait la presse il se priverait d'un frein utile à tout bon gouvernement.

Personne ne nie au "Free Press" le droit de critiquer M. Duplessis, mais l'opinion du "Free Press" est à discuter aussi bien que celle de M. Duplessis. Si ce dernier avait muselé la "Clarté" simplement pour réduire un ennemi politique au silence, sa loi devrait et serait probablement désavouée par le gouvernement fédéral. Tant qu'on n'aura pas démontré que M. Duplessis visait un autre but que l'exclusion du communisme, il faut lui donner libre cours. La fin ne justifie pas toujours les moyens, mais est-ce que le moyen de M. Duplessis est mauvais? Est-ce qu'il constitue une réelle atteinte à la liberté de la presse? Ni sa forme ni son application actuelles ne causent des craintes sérieuses à tout Canadien bien pensant. Si la loi est amendée de façon dangereuse pour la liberté de la presse, le parlement fédéral la désavouera sans doute. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait jusqu'ici?

Le "Free Press" suggère le recours aux tribunaux pour combattre le communisme. Ce ne sera pas toujours facile à faire. Quelle accusation portera-t-on contre un éditeur communiste qui déclarera que Dieu n'est autre chose que le nom donné par les hommes à la convention conclue par eux de rechercher en tout leur plaisir. Sera-ce l'accusation de blasphème? C'est peu probable. Et quand nous serons habitués à ce langage blasphématoire, beaucoup d'entre nous ne seront plus surpris quand le journal officiel de la province de Québec (devenue communiste) déclarera que le Dieu des chrétiens n'existe pas et que par conséquent les temples affectés à son culte n'ont plus leur raison d'être comme tels. Le gouvernement s'en emparera et les changera en salles publiques, en hôpitaux, en magasins, etc., comme cela se fait en Russie.

J.-A. DANSEREAU.

Mort du diplomate américain Kellogg

SAINT-PAUL, Minnesota — Les Etats-Unis déplorent la perte du diplomate Frank-B. Kellogg, l'un des hommes d'Etat les plus éminents du pays.

Durant sa longue carrière, M. Kellogg fut sénateur, ambassadeur en Angleterre, secrétaire d'Etat et juge de la Cour mondiale,

Ephémérides de l'Ouest

1er janvier 1743

François de La Vérendrye, son frère Louis et deux autres compagnons arrivent en vue des Montagnes Rocheuses.

2 janvier 1737

On apprend au fort Saint-Charles que le camp de la pointe du Bois Fort, — où 2,000 loges de guerriers s'étaient rassemblés pour venger le massacre des Français au lac des Bois, — vient de se disperser.

3 janvier 1874

Mgr Taché refuse d'accéder au désir du gouvernement Mackenzie qui lui demande d'empêcher une nouvelle candidature de Riel dans le comté de Provencher.

4 janvier 1654

Pierre Radisson, délivré par les Hollandais de Fort Orange (Albany) de sa captivité chez les Agniers, arrive à Amsterdam.

5 janvier 1877

Erection canonique des paroisses manitobaines de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint-Pie (Letellier).

6 janvier 1807

Naissance à Pembina de Reine Lagimodière, fille de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne-Gaboury, premier enfant blanc né dans l'Ouest canadien.

7 janvier 1914

Mort de sir Joseph Dubuc, ancien juge en chef du Manitoba, décédé à Los Angeles où il était allé chercher le repos.

8 janvier 1814

Miles Macdonell, chef de la colonie de lord Selkirk, interdit l'exportation du pemmican des territoires de chasse de la Rivière-Rouge.

Apostolat de la prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

LES INTENTIONS GENERALES ET PARTCULIERES DU SAINT-PERE

Les intentions générales du Saint-Père, se sont les intentions pour lesquelles tout catholique doit prier chaque fois qu'il y a une indulgence plénière à gagner. Signalons quelques-unes de ces intentions: l'exaltation de la sainte Eglise, l'extirpation des hérésies, la propagation de la foi, la conversion des pécheurs, la paix et la concorde entre les princes chrétiens.

Les intentions particulières, ce sont celles qui correspondent aux besoins quotidiens de l'Eglise ou du Pape. "Il faut prier, disait le Saint-Père, le 7 juin 1931, il faut prier pour le Pape, pour ses intentions générales, pour ses intentions particulières quotidiennes, pour celles de ce jour en particulier."

Prions donc, prions pour toutes et chacune des intentions du Saint-Père, nous rappelant avec joie comment le Sacré-Coeur s'est plu, l'an dernier, à exaucer nos prières en rendant la santé au Saint-Père.

Intention missionnaire

Le retour à l'unité de l'Eglise des chrétiens d'Abyssinie

Le Saint-Père recommande spécialement pour ce mois les chrétiens non catholiques d'Abyssinie. Il y a là: 6,000,000 de monophysites; 3,000,000 de mahométans; 1,000,000 de païens et 50,000 catholiques. "Durant l'octave de prières qui va du 18 au 25 janvier, de la Chaire de Saint Pierre à Rome à la Conversion de saint Paul, prions pour que, dans cette vieille et intéressante chrétienté, se multiplient les retours à l'unité, se créent de nombreuses écoles catholiques, se forme un clergé abyssin éclairé et fervent, se fondent des monastères où la vie religieuse soit animée du pur esprit catholique. Père, qu'ils soient un, comme vous et moi, nous sommes un."

Offrons chaque jour nos prières et nos oeuvres pour le succès du Congrès Eucharistique National de Québec et chaque mois faisons parvenir le total du Trésor au Messager Canadien.

L'Exposition Mondiale de la Presse catholique

Comité Canadien

Le Diplôme de Participation sera envoyé à toutes les publications qui ont participé à l'Exposition Mondiale de la Presse catholique et qui en feront demande aux conditions suivantes:

Les publications périodiques — journaux, hebdomadaires, revues, etc., ainsi que les éditeurs ou les sociétés d'édition — qui désirent recevoir ce Diplôme, sont donc invités à adresser leur demande à Monsieur le docteur Domenico Francini, Borgo Santo Spirito, 7, Rome, Italie, qui est chargé de la distribution. Cette demande doit être envoyée au plus tard avant la fin du mois de mars 1938, avec l'exacte indication de la dénomination que doit porter le Diplôme, et l'adresse à laquelle il doit être envoyé.

La demande doit être accompagnée de la somme de 20 Lires (environ $1.15 au taux actuel de la lire) pour frais d'inscription et envoi."

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Une très grande foule a suivi avec dévotion les cérémonies du temps de Noël. A la messe de minuit, la cathédrale était remplie. Son Excellence Mgr Yelle a été incapable de chanter la messe et de porter la paroie en cette occasion. C'est Mgr Jubinville qui a chanté la messe et Mgr Béliveau a assisté au trône. Un très grand nombre de paroissiens se sont approchés de la table sainte.

• • •

Vendredi soir, dernier jour de l'année, il y aura un Te Deum de reconnaissance pour tous les bienfaits de l'année écoulée. Il y aura aussi consécration au Sacré-Cocur. Cette cérémonie aura lieu à sept heures et demie vendredi soir.

• • •

Mgr le Curé a recommandé à ses paroissiens de maintenir les vieilles coutumes si chrétiennes du premier de l'an, entre autres celle de donner aux enfants la bénédiction paternelle en cette occasion.

A l'hôtel de ville

Le conseil ayant demandé de nouvelles soumissions pour l'achat de 3,000 cordes de bois de tremble blanc pour les besoins de l'assistance, sur motion des échevins Leslie et Gault, le contrat fut donné pour $4.24 la corde à la Cie Veltri, le plus bas des quatre soumissionnaires locaux. Cette nouvelle soumission ne mentionnait pas, comme la précédente, l'obligation que la coupe du bois fût faite par des travailleurs de la ville.

• • •

En vue de l'étude de la meilleure manière de prélever la somme de près de $25,000 nécessaire à payer les dépenses d'entretien annuelles de la part de la ville pour le "Greater Winnipeg Sanitary District Sewage System," un comité a été nommé; à première vue une manière juste et pratique serait de prélever suivant la consommation réelle d'eau et qui donnerait un taux approximatif de sept sous par mille gallons. La part financière de la ville à ce projet a été d'environ $150,000 qui ont été empruntés et sont remboursables en un terme d'années.

• • •

La disposition des égouts par un système moderne fait honneur à la ville. Jusqu'à présent, cette disposition, ainsi que celle de Winnipeg et autres municipalités comprenant une population totale de près de 300,000 âmes, se faisait par les rivières Rouge et Assiniboine, où pas moins de 40 bouches d'égouts se déversaient. En 1935, avec l'aide des gouvernements, un projet de grande envergure depuis longtemps étudié, d'une dépense totale de $4,000,000, fut accepté. Il comprenait l'installation de sept milles de longueur de canaux spéciaux d'égout à une profondeur allant parfois à 34 pieds et se rendant à une usine de disposition centrale située à Kildonan ouest.

En six endroits différents, les rivières Rouge et Assiniboine durent être traversées; des système de pression, ainsi que des systèmes à broyer les déchets des abattoirs ou autres industries, durent être installés. Pour Saint-Boniface, la rivière Rouge à été traversée pour la partie sud de la ville près du pont de Norwood et pour la partie nord près de la pointe Douglas; la rivière Assiniboine près du pont Assiniboine. Par suite de ce système, les rivières ne seront plus polluées et deviendront une source de santé et de plaisir.

La Guignolée

Le joyeux groupe des Voyageurs a, encore une fois, couru la Guignolée dans la partie française de Saint-Boniface. Une quarantaine de lurons sont allés de porte en porte, menaçant de "lui faire chauffer les pieds." Il est possible que la jeune fille moderne ne soit pas facilement effarouchée, mais il faut croire tout de même que les paroissiens de St-Boniface croient encore à la charité tout court, puisque nos raquetteurs ont ramassé la somme de $216, sans compter les vivres et autres offrandes en espèces.

Après la Guignolée, les membres du Voyageur sont revenus à l'Archevêché où un délicieux goûter leur a été servi. Ils ont passé là des minutes intéressantes, enchantés de leur tournée. A l'an prochain...

Bureau de Renseignements et de Placement pour centres ruraux catholiques

Lorsque tous les nôtres offrent leurs souhaits de Nouvel An à leurs parents et amis, il semble que le Bureau de Renseignements et de Placement pour Centres Ruraux catholiques manquerait à son devoir s'il oubliait de souhaiter, au nom des Manitobains, succès et prospérité à nos compatriotes de la Saskatchewan établis dans nos paroisses durant la dernière année.

C'est avec un sentiment de vif plaisir que les Canadiens français du Manitoba ont accueilli leurs frères de la Saskatchewan. Depuis ces derniers mois ils ont eu l'avantage de les mieux connaître et de constater qu'ils possèdent les qualités voulues pour enrichir les communautés où ils se sont établis. Toutes les paroisses presque sans exception ont profité de l'arrivée d'une ou plusieurs familles. Nous espérons que ces nouveaux Manitobains se sentent déjà chez eux parmi nous et nous savons d'avance que nos compatriotes se feront un devoir de leur donner toute l'assistance voulue pour assurer leur succès et la pleine jouissance d'une vie agréable dans un nouveau milieu.

Aux anciens de la Saskatchewan le Bureau souhaite santé, prospérité et plein succès parmi nous.

Conférence de M. Edmond Buron

Mardi dernier, 21 décembre, M. Edmond Buron, ancien élève du Collège et actuellement aux Archives canadiennes à Paris, a donné une magnifique conférence sous les auspices de l'Association des Anciens Elèves. Le conférencier a été présenté par M. le Dr Trudel, président des Anciens Elèves. M. le Dr Trudel a rappelé à grands traits les phases de la vie de M. Buron; son départ de Saint-Boniface, son arrivée à Paris, ses années de journalisme et de travail opiniâtre, et enfin ses succès après tant de travaux, ainsi que les principaux ouvrages qu'il a publiés.

M. Buron s'est dit très heureux de revoir son pays et sa province. Il garde de l'un et de l'autre un souvenir profond. Il est ensuite entré dans le vif de son sujet. Il a expliqué à son auditoire le livre qu'il a rendu fameux, l'"Ymago Mundi" du cardinal Pierre d'Ailly. M. Buron, comme on le sait, a mis à jour ce manuscrit et l'a rendu intelligible au monde des savants. L'oeuvre de notre compatriote est en trois volumes, au cours desquels l'auteur trace un portrait de Pierre d'Ailly, montrant les connaissances du temps ainsi que celles de l'auteur lui-même souvent en avant de ses contemporains. Dans sa conférence, M. Buron a suvi le même ordre. Il a montré l'influence exercée par Pierre d'Ailly dans le monde intellectuel, religieux et profane de son temps, puis il s'est appliqué à montrer l'influence exercée sur Colomb.

M. Buron nous décrit Colomb en parlant avec un luxe de détails intéressants, des aspirations ainsi que des idéaux du Génois. Il nous le montre à la recherche de protecteurs pour se lancer vers ce qu'il croyait, ce qu'il crut toujours être l'Asie. Colomb sut en se basant sur Pierre d'Ailly, montrer la possibilité de la découverte d'une route beaucoup plus courte, moins dangereuse — après la chute de Constantinople — qui conduirait au pays des épices et des richesses fabuleuses. M. Buron a eu en main un manuscrit dont s'est servi Colomb. Le tout a été retrouvé à la bibliothèque de Louvain. Le traité de d'Ailly servait de manuel scolaire à l'usage d'étudiants et on l'avait relié avec d'autres textes. Colomb se servit de l'un des manuscrits de d'Ailly et ajouta des notes marginales assez longues parfois, qui jettent un jour nouveau sur Colomb et toute cette période. C'est ce manuscrit que M. Buron a révélé au monde, avec les annotations de Colomb. On comprend quel intérêt le tout peut avoir non seulement pour un savant, mais surtout pour un Américain.

M. Buron a montré dans d'Ailly une figure digne d'admiration. Il fut avant tout un homme d'Eglise consciencieux; il lutta pour la paix, l'ordre et l'harmonie au sein de l'Eglise lors de la période tourmentée du schisme d'Occident. Il fut un très grand savant, l'auteur d'un nombre incalculable de travaux scientifiques d'une grande précision pour le temps. On voit que M. Buron a la plus franche admiration pour cette grande gloire de l'Eglise de France.

M. Buron a été remercié par le R. P. Recteur du Collège. Le R. P. Béliveau a montré dans M. Buron un modèle de travailleur acharné. Il a cité cet exemple aux générations montantes d'étudiants et les Anciens en ont pris leur part eux aussi. Bel exemple de probité intellectuelle, de persévérance, de travail opiniâtre.

M. Buron a été très vivement goûté et suivi avec une attention religieuse. Une belle foule emplissait la salle des promotions au Collège. Nos sincères remerciements et nos félicitations à notre compatriote distingué.

M. Buron doit repartir ces jours-ci pour la France.

A l'Union Nationale Française

Message adressé à Saint-Boniface le 26 décembre 1937 par M. Henri Bougearel, consul de France, devant l'Arbre de Noël de l'Union Nationale Française.

Mes chers enfants,

Noël est là. Noël, une grande fête pour les petits enfants... Une grande fête pour nous tous, mais encore plus votre fête à vous, mes jeunes amis, car, vous le voyez, c'est autour de votre sapin que nous sommes réunis.

C'est pour voir votre joie, votre impatience, votre émerveillement spontané devant ce bel arbre illuminé et scintillant que nous sommes venus nous aussi si gaiement.

Nous retrouvons votre enfance dans vos yeux avides et émerveillés, et nous pensons à nos arbres de Noël d'autrefois, aux petites bougies multicolores qui, de temps en temps, mettaient le feu aux branches, aux petites lanternes si fragiles, aux papillotes à pétard, aux oranges et aux mandarines, dont le parfum est inséparable de ces jours de fête... Les souvenirs de Noël sont les plus tenaces, vous verrez...

C'est donc pour que vous soyez tous heureux aujourd'hui que l'Union Nationale Française vous a appelés à venir admirer le bel arbre, que des mains dévouées ont garni pour vous; puis à le piller, à le dépouiller, cet arbre, pour emporter, serré contre vous, le jouet que vous ne quitterez qu'à regret ce soir.

Plus tard, quand vous serez grands, ce sera votre tour de dresser des arbres de Noël, pour d'autres petits enfants, en vous rappelant la grande leçon de fraternité dont cet arbre est le symbole — et vous verrez que vous aurez alors presque autant de plaisir qu'aujourd'hui.

A. Van Landeghem président des Vétérans belges

A l'assemblée mensuelle tenue le 20 décembre, M. A. Van Landeghem a été élu président du comité exécutif de l'Association des Vétérans Belges de Saint-Boniface. M. A. de Jardin, consul belge, a été nommé présdent honoraire, et le Rév. Père Chrysostôme, chapelain.

Les autres officiers sont: J. de Cruyenaere, vice-président, E. Thysbaert, secrétaire, et J. Maertens, trésorier.

Mort de M. Léo Morin

Le vendredi 24 décembre, dans un accident à Gala Mines, Québec, a été blessé mortellement M. Léo Morin, de 184, rue Notre-Dame, Saint-Boniface. M. Morin était le fils de M. et Mme Emile Morin.

La dépouille mortelle, qu'accompagnaient l'épouse du défunt et ses deux frères, George et Alfred Olson, est arrivée à Winnipeg le 28 décembre. Le service a eu lieu aujourd'hui à la cathédrale de Saint-Boniface et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de Saint-Boniface.

Survivent au défunt: son épouse; ses parents; trois soeurs, Malvina et Jeannette, à la maison, et Soeur Hélène, des Missionnaires Oblates de Marie-Immaculée; trois frères, Gérard et Louis, à la maison, et Eugène, à Saint-Laurent.

Cercle Ouvrier St-Joseph

Rapport de l'assemblée mensuelle du 21 décembre 1937

Ouvrant l'assemblée, M. le Président annonce que celle-ci sera aussi courte que possible, afin de permettre à ceux qui le désirent d'aller écouter la conférence donnée par M. Edmond Buron, au Collège. Pour cette cause, la conférence qui devait être donnée ce soir par M. l'abbé Antoine d'Eschambault sur les troubles d'Espagne ne sera donnée qu'à l'assemblée de janvier.

M. le Président remercie M. Siméon Rémillard pour le don d'une clochette et d'un maillet, pour le service du président.

Le don habituel, en bonbons, est voté à l'égard des demoiselles de la Ligue du Catéchisme, pour distribution à leurs élèves.

Une motion de sympathies est adoptée à l'égard de la famille Ephrem Toupin, plongée dans le deuil ces jours derniers.

Huit nouveaux membres sont proclamés à l'assemblée.

Sur motion adoptée, notre salle pourra être louée tous les vendredis soirs au prix de $5.00, payables d'avance, plus $1.00 si les privilèges de la cuisine sont demandés. Les dommages causés devront être payés en plus.

Sur autre motion adoptée, le vendredi 7 janvier, l'exécutif donnera une soirée-banquet aux membres qui ont si bien travaillé à la construction de notre salle; tout autre membre qui désirerait assister à cette soirée pourra être admis sur billet à raison de $1.00 l'unité.

Les rapports financiers concernant la rafle de dindes et le coût de la construction de nos salles sont donnés par le secrétaire-trésorier.

Les prix de notre rafle mensuelle furent gagnés par MM. Victor Fontaine et Georges Marcoux.

Le secrétaire

PETITES NOTES

M. et Mme Edmond Buron, de Paris, recevront dimanche, de 2 h. à 4 h., chez M. Ulric Lambert, 511, rue Ritchot.

NOUVELLES DE PARTOUT

Décès du R. P. Albini Primeau, S.J.

MONTREAL — Le R. P. Albini Primeau, S.J., vient de s'éteindre au noviciat des jésuites au Sault-au-Récolet. C'est là qu'il habitait depuis huit ans et qu'il exerçait—tant que ses infirmités ne l'en empêchèrent pas—ses fonctions de père spirituel de la communauté et de confesseur auprès des pénitents d'en dehors.

Né à Châteauguay, le 2 mars 1856, il était le fils d'Etienne Primeau et de Caroline Daignault. Il appartenait à une famille de douze enfants, et quatre de ses soeurs devinrent religieuses. Lui survit, trois cousines religieuses et quatre cousins, Mgr Victor Primeau, P.D., curé à Chicago; M. l'abbé Honoré Primeau, curé de la Rivière-des-Prairies; M. l'abbé Léonide Primeau, archidiacre à l'archevêché de Saint-Boniface, et le R. P. Joachim Primeau, S.J., à l'Immaculée-Conception.

Sa carrière sacerdotale avait été marquée par la variété et les déplacements. Il avait été trois ans professeur à Saint-Boniface.

Nouveau président général de l'A.C.J.C.

MONTREAL — M. Paul Leblanc, avocat, a été élu à l'unanimité président général de l'A.C.J.C., à une assemblée régulière du comité central, tenue à la Palestre Nationale le 17 décembre.

Paul Leblanc est né le 25 janvier 1910. Il a fait ses études au collège Sainte-Marie, au séminaire de Joliette et au collège Saint-Laurent. Il a étudié le droit à l'Université de Montréal, a suivi le cours des sciences sociales, économiques et politiques et un cours de finance à l'Université Harvard.

Membre du comité central de l'A.C.J.C. depuis 1929, il fut successivement directeur du "Quartier Latin en 1931-32 et secrétaire du comité des oeuvres catholiques du diocèse de Montréal, lors de sa fondation. Admis au Barreau de la province de Québec en 1934, M. Leblanc pratique seul le droit à Montréal depuis cette année.

Un accord franco-britannique d'aviation militaire

PARIS — On tient d'excellentes sources politiques que la France et la Grande-Bretagne ont conclu un accord de coopération en matière d'aviation militaire. La conclusion de l'accord a eu lieu pendant un séjour que le ministre de l'air Pierre Cot a fait à Londres. Le ministre ne s'est pas borné à participer, ce qui était le but officiel de son voyage, au congrès universel de la paix; il a conféré avec son collègue britannique, le vicomte Swinton.

On tient des mêmes sources que des mesures pour la coopération des armées et des flottes des deux puissances compléteront cet accord sur l'aviation.

Il y aura échange constant d'informations techniques entre les états-majors des forces aériennes des deux pays. Une délégation d'experts français ira bientôt à Londres conférer avec des experts britanniques.

Pari gagné

Un borgne gageait contre un homme dont la vue était fort bonne qu'il voyait plus que lui. Le parti est accepté.

—J'ai gagné, dit alors le borgne, car je vous vois deux yeux et vous ne m'en voyez qu'un.



La COMPAGNIE DE LA BAIE d'HUDSON et son personnel vous souhaitent une Nouvelle Année heureuse et prospère remplie de bonne santé et de gaieté.

Le magasin sera fermé samedi 1er janvier 1938, le Jour de l'An.

Heures de magasin 9 h. 30 à 6

Hudson's Bay Company. INCORPORATED 2nd MAY 1670.

Pour tout département, appelez 3-2-2

Café Stanley
532, rue Main Téléphone 25 602
CERTIFIED CLASS A Restaurant BY City Health Dept
Voulez-vous dîner avec nous ce soir?
Excellents repas et service à des prix raisonnables.
Journaux et revues catholiques à votre disposition tandis que vous dînez.
Le meilleur service vous attend

Rapport annuel de la Banque Royale

Le bilan annuel de la Banque Royale du Canada publié aujourd'hui indique une légère augmentation des dépôts et de l'actif total de même qu'une solide posture liquide. Les dépôts s'établissent à $756,089,696, soit le total le plus élevé dant toute l'histoire de la banque, à l'exception de 1929.

Les prêts courants au Canada, y compris les prêts aux municipalités et aux gouvernements provinciaux, se totalisent à $200,563,727, soit une augmentation d'à peu près $12,765,000 si on établit des comparaisons avec l'an dernier. Les prêts courants en dehors du Canada sont à $101,147,198 ou à peu près $4,000,000 de moins que l'an dernier. Depuis plusieurs années, les prêts commerciaux étaient à la baisse; la hausse enregistrée cette année est, de ce fait, de nature encourageante. Comme on pouvait s'y attendre, par suite des conditions qui prévalent à la Bourse, les prêts à vue au Canada et à l'étranger ont diminué considérablement. Les prêts à vue au Canada sont à $19,392,906, une diminution de $6,700,000. Les prêts à vue en dehors du Canada sont à $10,070,583 ou un fléchissement de $4,500,000.

L'actif immédiatement réalisable est de $514,671,335, ce qui constitue une excellente liquidité. Sur ce montan, $168,638,928 représentent les espèces en mains ou les dépôts à la Banque du Canada ou aux autres banques tandis qu'un montant de $245,606,374 représente les obligations fédérales et provinciales. Les titres étrangers se totalisent à $25,927,482, soit une augmentation de $13,937,353. Cette augmentation représente surtout des titres du gouvernement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Le total des placements s'établit à $316,568,917, plus-value de $23,398,096 sur l'an dernier.

Ce chiffre est aussi le plus élevé jamais atteint dans toute l'histoire de la banque. L'actif liquide représente 65.53 p.c. du passif au public, ce qui est évidemment dû aux conditions qui existent présentement plutôt qu'à une politique déterminée. Il n'y a aucun doute que la banque aurait été heureuse d'utiliser une grande partie de ses placements sur des prêts commerciaux.

Les profits nets pour l'année ont été de $3,711,379, ce qui est une augmentation de $207,138 sur l'année 1936. Les dividendes payés ont requis une somme de $2,800,000. Comme d'habitude une somme de $200,000 a été affectée aux immeubles de la banque et la contribution au Fonds de Pension des employés a été portée à $300,000 au lieu de $200,000 qu'elle était. Le solde créditeur est de $2,325,176, soit une augmentation de $411,380.

"Pour votre Estomac"
Il n'y a pas de meilleure raison de boire '7-Up'
7-Up se digère même quand vous ne pouvez digérer l'eau. C'est un fait prouvé. L'emploi de 7-Up pour adoucir et apaiser l'estomac est bien connu et un essai vous le prouvera.
7-Up rend l'estomac joyeux, content, normal. Plusieurs en doutent, mais en seront convaincus en buvant 7-Up.
Les Aliments ne sont pas un remède.
7-Up n'est pas un remède.
Mais ils vous font du bien.
"fresh up" with 7up
ACHETEZ-EN UNE CAISSE CHEZ VOTRE MARCHAND
BLACKWOODS BEVERAGES LIMITED
Winnipeg Manitoba

TAXI EAGLE TAXI
Autos de 7 et 5 passagers
Tous les voyageurs assurés
Tél 201 440

TOUPIN · LUMBER & FUEL Co Ltd
Tél. 201 105-06
SERVICE PROMPT, EFFICACE ET COURTOIS

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Courrier de Mère-Grand

En deuil — Ne regrettez pas d'avoir donné à vos enfants une instruction si complète. Ils sont mieux armés ainsi pour la lutte si âpre dans tous les domaines aujourd'hui. La grande épreuve qui vient de vous frapper n'est pas étrangère à ces accès de pessimisme dont vous souffrez. Ne les entretenez pas avec trop de complaisance. Cultivez, au contraire, l'optimisme qui rayonne la sérénité, donne de l'allant et une confiance victorieuse. Heureuse nouvelle année!

✦ ✦ ✦

Petite amie — Que dire pour ramener le sourire sur vos lèvres? J'ose espérer que la saison des Fêtes, si propice aux réconciliations, ranimera vos espoirs de bonheur. Mais à l'avenir, soyez plus circonspecte dans vos paroles. On ne blesse pas ainsi, sans motif, par simple caprice, une affection éprouvée par les ans. Il faut plus d'indulgence pour vivre en paix avec les humains.

✦ ✦ ✦

Regrets — Puisque le docteur vous conseille le repos, soumettez-vous. Votre santé est trop précieuse pour ne pas essayer ce remède bien simple. Les choses n'iront peut-être pas aussi bien que si vous étiez là, mais cette personne âgée fera de son mieux et les chers vôtres ne souffriront pas trop de votre absence. Bon courage. Donnez-moi de vos nouvelles.

✦ ✦ ✦

Ai-je raison?—Voici: dans le petit Larousse, je lis: employé avec un auxiliaire, **béni** ne prend jamais de "t". Et dans le gros Larousse: conjugué avec l'auxiliaire **avoir**, **béni** ne prend jamais le "t". Mais on doit dire: ces drapeaux **ont été bénits**. Puisque le Larousse se permet d'errer, que peuvent les pauvres humains devant tant d'indécision? Je crois tout de même qu'il faut adopter la règle du gros Larousse que confirme le "Code Grammatical" des Frères des Ecoles Chrétiennes. Je cite en entier:

On emploie **bénit, bénite** seulement comme épithète ou attribut (donc jamais avec l'auxiliaire **avoir**) et s'il s'agit de choses **bénites** par les prières de l'Eglise. Par exemple on écrira; une médaille **bénite**. Les drapeaux ont été **bénits** par le prêtre. Les époux ont été **bénis**; le prêtre a **béni** la maison.

✦ ✦ ✦

Campagnarde — Il ne faut pas trop vous monter la tête, ma chère petite. Cette amabilité ne cache peut-être qu'une banale politesse... Continuez à recevoir votre amoureux et soyez-lui fidèle. A ménager ainsi la chèvre et le chou, on ne gagne rien qui vaille et vous vous exposez à d'amères déceptions.

MERE-GRAND.

Bonne Année!

Nous allons tous répétant au premier matin: "Bonne année." Et ces vieux mots, bien qu'ils aient tant servi, gardent sans doute un petit charme subtil et mystérieux, car, on aime, tout en les raillant, à entendre leur son revenir à nouveau dans la brume d'hiver. **Bonne année**, on échange si souvent des paroles de colère, de mépris, ou de haine! Celles-ci, du moins, sont fraîches et joyeuses, elles appellent le bonheur pour qu'il vienne. Oui, ce sont de jolies paroles.

Souhaits, baisers, bonbons, bouquets enrubannés et cadeaux, voilà ce que nous offrons, voilà ce que nous recevons. Mais à nous-même, à notre âme, que dirons-nous dans le petit colloque amical du nouvel an? Soyez-en sûre, vous vous parlerez, vous vous écouterez, vous évoquerez une année belle et charmante où vous serez conviée à jouer un rôle de choix. Vous vous direz de grands et de petits secrets.

Moi, j'aimerais à lui dire: "Pauvre âme, tu recommences, tu continues; tu sais, ce sont des heures de grâce qui te sont ainsi accordées, vas-tu les gaspiller? Il s'agit pour chacun de réaliser un beau problème de vie. Or, es-tu contente des premières strophes de ton poème? Non, tu pouvais faire mieux, réaliser une tout autre beauté spirituelle, une tout autre réussite matérielle. Tu as été faible, petite et maladroite; sois heureuse d'avoir encore du temps devant toi. Cette année qui vient sera-t-elle l'année de l'épanouissement du succès, l'année de la bonté, de la force, l'année des jolies aspirations, des grands coups d'ailes? L'année qui te donnera ta vraie personnalité et mettra en ces yeux humains où tu transparais une petite flamme de vie intense!

"Regarde en avant les fautes du passé! tu vas les réparer. Les beaux souvenirs frémissants, tu vas en fabriquer d'autres. Cesse donc de retenir le "bon vieux temps" en fuite et tend les mains au bon "nouveau temps" qui vient. C'est ton temps à toi, sais-tu bien, le temps pour lequel tu es née. Tu es une âme de 1938, que cela te plaise ou non, et tu dois acquérir le butin de science, pratiquer les petites et les grandes vertus qui sont dans le programme de 1938. Pourquoi prétendre que tout était mieux jadis? Il peut y avoir, il y a des savants, des artistes, des braves gens, des saints en ce siècle. Ici et là, dans les laboratoires et dans les fermes, dans les châteaux et dans les tristes baraques des "mal lotis" vivent, pensent, souffrent et aiment des âmes aussi belles que les âmes anciennes. Oserais-je dire plus belles? Peut-être, ce sont des âmes plus averties, plus conscientes, plus lutteuses. Autrefois, connaissait-on la valeur du mot "tenir" comme nous le connaissons, nous? Si la rudesse du temps d'après-guerre nous blesse, du moins avouons qu'il a fortement trempé les volontés. Et nous l'accepterons, tu l'accepteras, mon âme.

"Alors, tu seras heureuse; étrange chose, ce bonheur qu'on recherche toujours, qui ose affirmer le posséder vraiment? Il semble qu'aucun don, aucune gloire n'en assure la possession. Les riches, les aimés, les conquérants souffrent comme les autres. Pour être heureux, il faut avoir une âme de bonheur. Alors, on accepte les manques, les défaillances. Alors, on utilise les moindres joies. Alors, on sait tirer de chaque chose, de chaque être, de chaque heure le miel qui s'y trouve caché. On accueille en soi, comme une fleur qui s'ouvre, tous les rayons du soleil. On peut souffrir, on a la paix.

"Et on a le sourire. Ame pusillanime, tu grelottes à l'approche de la nouvelle année. Cette nouvelle année, elle va faire éclore tant d'occasions de travail, de joie, de bienfaisance. Cessant de déplorer les malheurs du temps, préparons le bonheur du temps. Par notre franchise, notre sérénité, notre bravoure, notre curiosité et notre ardeur à vivre, par notre amour pratique du beau et du bien, nous assainirons l'atmosphère. Nous saurons, comme Chantecler, chanter:

Pour notre vallon, en souhaitant
Que dans chaque vallon, un coq en
[fasse autant.

et en croyant que notre chant ramène la lumière.

"Mon âme inquiète, au lieu de trembler devant l'année qui vient, ne veux-tu pas essayer de devenir ainsi une éveilleuse de lumière?

Les femmes inutiles

Celles qui achètent pour le seul plaisir d'acheter.

Celles qui veulent toujours avoir du bon temps.

Celles qui laissent le soin de leur maison aux servantes qui la tiennent à leur guise.

Celles qui ne voudraient pour rien au monde porter leur chapeau de l'année précédente.

Celles qui veulent renouveler la maison chaque année.

Celles qui se marient pour avoir de l'argent à dépenser.

Celles qui passent leur temps à lire des romans et se remplissent la tête de folles imaginations.

Celles qui se vantent de ne jamais travailler.

Celles... enfin toutes celles qui ne font pas leur devoir.

Les hommes inutiles

Ceux qui dépensent leur salaire à la buvette plutôt que de s'en servir pour faire vivre leur famille.

Ceux qui en parfaite santé et encore capables, dépendent de leur épouse et de leurs enfants pour les besoins de la vie.

Ceux qui jamais satisfaits veulent toujours changer de position ou de domicile.

Ceux qui veulent rouler grosse machine sur petite bourse.

Ceux qui font des dettes partout, mais qui ne font rien pour les payer.

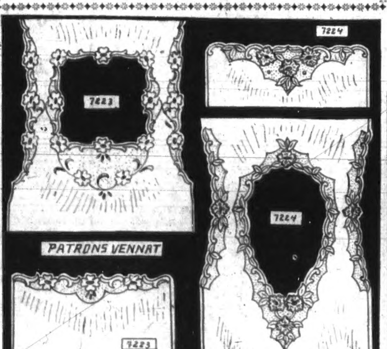
Ceux qui cherchent à mettre le désordre partout, dans les familles, les paroisses, entre amis.

Ceux, enfin... tous ceux qui ne font pas leur devoir.

Notre bonheur ici-bas se compose de tant de pièces qu'il est rare qu'aucune d'elles ne fasse défaut.

BOSSUET.

Patron de Broderie de La "Liberté"



Nos 7223-7224 — TROUSSEAUX LINGERIE

Dessins gracieux et faciles pour être incrustés soit de tulle, soit de georgette. Chacun, robe de nuit à tracer, 25 sous; culotte, 15 sous; jupon, 20 sous. Perforé, robe, 50 sous; culotte, 25 sous; jupon, 35 sous. Au fer chaud, robe de nuit, 35 sous; culotte, 20 sous; jupon, 30 sous.

Etampée sur toile soie rose thé, valeur spéciale avec tulle (blanc, rose ou écru) fourni et faufilé: Robe de nuit, $3.00; jupon, 40 pouces de long, $2.50; culotte, $1.65.

Soie pour la broderie, environ 75 sous.

Sur crêpe satin blanc, pure soie lavable, robe de nuit $4.25; jupon, $3.75; culotte, $2.50. Etampage sur le matériel du client suivant le nombre de morceaux, tulle ou georgette, prix divers, donnés sur demande moyennant timbre.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébés, 5 sous. Circulaire de nappes, 5 sous.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12c. seulement par an.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Joyeuse Fête

30 décembre
Claire Millier, Saint-Norbert.
Lucille Marcoux, Lorette, 9 ans.

31 décembre
Thérèse Comeau, Dufrost, 9 ans.
Mélina Brunel, Saint-Lupicin, 15 ans.
Anna Brunel, Saint-Lupicin, 15 ans.
Marielle Moreau, Saint-Norbert.
Jean-Baptiste Lavoie, La Seigneurie, Saint-Boniface, 12 ans.

1er janvier
Yvette Kenny, Saint-Norbert.
Marcel Remillard, Saint-Joseph.

2 janvier
Côme Dugas, Lorette, 10 ans.
André Vermette, Otterburne, 11 ans.
Jeanne d'Arc Roy, Otterburne, 11 ans.
Rose de Lima Roy, Otterburne, 11 ans.
Clara Moquin, Saint-Joseph.

4 janvier
Alfred Desmarais, Mariapolis.
Rita Lamothe, Saint-François-Xavier, 8 ans.
Marcel Lavallée, Saint-Joseph.
Wallace McKuski, Saint-Claude, 13 ans.

Le Coin des Jeunes

Les Etrennes de Monique

Il faisait froid, grand froid. L'on avait beau allumer du feu dans les maisons, l'air du dehors y pénétrait quand même, avec quelque chose de piquant et d'humide à la fois, comme si le ciel gris s'était dilué petit à petit dans l'atmosphère.

—Nous allons avoir de la neige pour le Jour de l'An, dit le père de Monique, au retour du travail, le soir de la Saint-Sylvestre.

En effet, le lendemain matin, en mettant le nez à la vitre, Monique vit que les passants avaient sur la tête une large galette à la crème, des épaulettes blanches sur les épaules et de gros pompons blancs sur leurs vêtements, à la place des boutons. Dans les jardins, dans la campagne, les haies, les buissons, les troncs, les branches et les feuillages étaient tout festonnés d'une peluche blanche toute scintillante. C'était féerique.

Bonne Monique, regardant tantôt par la fenêtre qui donne sur la rue, tantôt par la fenêtre qui donne sur les champs, ne se lassait pas de ce double spectacle. C'était la première fois qu'elle l'observait. Il se mêlait à sa joie de l'étonnement. Elle avait bien envie d'exprimer sa joie, mais la surprise lui coupait la parole. Ce qu'elle voyait l'absorbait tellement, c'était si beau à voir, qu'elle en oubliait d'avoir peur. D'habitude, quand elle était seule à la maison, le père au travail et la mère aux provisions, elle ne pouvait se défendre d'une petite angoisse. Mais, ce jour-là, ce qu'elle voyait la transportait, pour ainsi dire, dans un autre monde.

Tout à coup, il se mit à pleuvoir des fleurs blanches en quantité, des fleurs vivantes, qui voltigeaient et tourbillonnaient tellement que l'on ne savait plus si c'était vraiment des fleurs ou si ce n'était pas plutôt des papillons.

Et voilà que de ce tourbillon de fleurs ou de papillons blancs, Monique vit soudain sortir un jeune prince dont le vêtement, d'une blancheur éblouissante, flottait comme une bannière et semblait faire planer au-dessus des choses celui qui le portait. On eût dit, mais comme aperçu à travers une gaze, un beau cygne blanc qui battait des ailes.

Monique, par la croisée, vit le prince blanc s'avancer dans sa direction. Il passa sans effort à travers la muraille, et se trouva soudain devant elle dans la cuisine. On n'apercevait ni ses mains, ni ses pieds; et son visage était si resplendisant qu'on ne pouvait savoir au juste comment il était fait.

—Monique, dit le prince, la Reine des Neiges, ma mère, fête aujourd'hui le premier jour de l'an. Que désires-tu pour tes étrennes? Veux-tu venir faire une promenade avec moi dans notre royaume?

Monique était si surprise, si émerveillée, si intimidée, qu'il lui fut impossible de répondre. Sa langue, dans sa bouche, était comme engourdie.

—Allons! dit le prince, je vois que tu en meurs d'envie. Assieds-toi sur le pan de mon manteau, et en route!

Aussitôt, bonne Monique se trouva transportée dans les airs. Elle avait passé à travers la fenêtre, sans même s'en apercevoir.

En s'élevant, elle découvrit une chose dont elle ne s'était jamais doutée. C'est qu'il y avait, à une certaine hauteur dans la région des nuages, un pays merveilleux, suspendu en l'air, et peuplé de petits bonshommes, tout blancs, espiègles, tourbillonnants, avec toutes sortes de jolis petits animaux, blancs et voltigeants, parmi mille variétés de végétaux et de minéraux qui jouaient à se renvoyer les uns aux autres des reflets d'étoiles, des rayons de lune, ou des feux d'artifice de diamants.

Oui, c'était vraiment là un pays étrange et merveilleux. On y voyait des personnages à lunettes blanches, un long chapeau pointu à la main, habillés d'une paire de bas à rayures blanches et bleu de ciel terminés par une pleine lune, et qui semblaient se promener d'un air grave. Et, tout à coup, sans qu'on pût savoir comment, voici qu'ils prenaient la forme d'une bête extraordinaire, moitié arbre, moitié poisson, avec des pattes de sauterelles, une queue en trident et une tête de ouistiti.

Quelques gnomes avaient les oreilles si longues qu'elles s'enroulaient trois fois autour de leur cou, puis se déroulaient, puis s'enroulaient de nouveau, faisant comme un mouvement d'hélice autour de leur visage. Des acrobates, leurs pieds sur leur tête, étiraient à deux mains leur nez élastique, et y accrochaient une manivelle qu'ils se mettaient à tourner frénétiquement, ce qui leur faisait faire des parcours vertigineux à travers l'espace, aux applaudissements des badauds.

Tout le monde, d'ailleurs, en ce pays, paraissait n'avoir d'autres fonctions que de se donner du plaisir, en se livrant à mille jeux plus fous les uns que les autres. Les enfants s'envolaient à cheval sur des oiseaux mécaniques. Les femmes accrochaient leur jupes, qui s'allongeaient à volonté, aux becs de gaz, aux toits des maisons et aux soupirails des caves, formant ainsi comme une grande toile d'araignée où venaient se prendre les gamins écervelés, qu'un grand coup de balai envoyait alors pirouetter par-dessus les cheminées, pour retomber, sans se faire mal, sur l'étalage d'un marchand de crème et de marmelade.

On voyait les personnes qui, au premier abord, paraissaient les plus sérieuses, sauter brusquement à plusieurs mètres de hauteur, et se mettre à se balancer sur des trapèzes invisibles. Elles avaient ainsi l'air de courir dans le vide, de danser, de bondir de droite et de gauche, à la poursuite de fleurs et de fruits qui pleuvaient de toutes parts. Quand elles en avaient attrapé un et qu'elles le mangeaient, elles se mettaient à grossir, à grossir jusqu'à éclater, et aussitôt elles se dispersaient à leur tour en fleurs et en fruits qui pleuvaient de nouveau de tous côtés.

Il y avait aussi des plaisantins qui s'habillaient en bonhomme de neige, et allaient se planter au beau milieu d'une rue. Les galopins, naturellement, leur lançaient des boules de neige. Mais, aussitôt, le farceur se mettait à courir après eux, et, quand il en avait saisi un, il soufflait autour de lui une grosse bulle de savon et l'envoyait ainsi se perdre par dessus les nuages, loin de sa maison. Heureusement, ses parents n'avaient qu'à détacher la chaine qui retenait leur habitation pour s'envoler avec elle à sa rencontre et le faire rentrer au bercail.

Tout cela était fort amusant à voir. Malheureusement, dans ce pays, tout était blanc. Il se jouait bien, à travers les choses, des reflets bleuâtres ou rosés, verdâtres ou orangés; mais, partout, c'était le blanc et ses rayons d'argent qui dominaient. A la longue, cela fatiguait les yeux. Monique était toute éblouie, et elle finissait même par voir des choses qui n'existaient pas. Il vint un moment où la tête lui tourna, et elle se laissa aller à fermer les paupières pour se reposer une toute petite minute...

Mais, aussitôt, elle fut ramenée à toute vitesse sur la chaise de sa cuisine. Et, quand elle ouvrit les yeux, elle vit avec regret qu'elle était de retour au logis et que c'en était fini du beau voyage.

Sur ces entrefaites, le père et la mère de Monique, qui étaient sortis chacun de son côté, se rencontrèrent sur le pas de la porte et rentrèrent ensemble à la maison.

Bonne Monique raconta son aventure à ses parents, et sa mère lui demanda pourquoi elle n'avait pas profité de sa promenade avec le prince pour lui demander, en présent, un peu de ses richesses. Son père ajouta même qu'au lieu d'aller voir toutes ces balivernes, elle aurait mieux fait de songer à ses père et mère, et de demander, pour eux et pour elle, de quoi vivre au moins sans travailler.

Monique s'excusa en mettant son trouble sur le compte de la timidité. Au reste, elle se rappelait maintenant qu'une fois arrivés dans les nuages, le beau prince blanc avait disparu, et elle avait été tellement distraite par les spectacles auxquels elle avait assisté qu'elle ne s'était même pas rendu compte de sa disparition.

—Enfin, dit le père, essaie de te rappeler au juste ce que t'a dit le prince, en arrivant.

Monique crut entendre chanter dans sa mémoire ces quelques vers:

C'est le premier jour de l'année,
Dis bien vite ce que tu veux,
Et que la destinée
Comble tes voeux.

—Et toi, répéta la mère, tu n'as rien eu de plus pressé que de demander à aller flâner dans les nuages!

—Je n'ai pas choisi, dit Monique, un peu honteuse de son irréflexion. J'ai suivi le prince blanc où il m'a menée. Aussi, je suis bien sûre qu'il me récompensera d'avoir été si docile.

—Oui, peut-être, fit le père, qui avait son idée. Il est possible qu'une formule magique se tienne cachée dans les mots que t'a dits le prince. Répète-les donc. Je vais former un voeu.

—Attention, papa! observa la sage Monique. Ne fais pas de voeux imprudents. La Reine des Neiges et son fils n'aiment peut-être pas les ambitieux.

Le père allait sans doute demander quelque chose d'extraordinaire. Cette réflexion de Monique modéra ses ardeurs. Il se borna à demander les moyens de donner à sa fille une bonne instruction et une éducation parfaite.

Ce n'était pas si bête. Car, du même coup, l'aisance entrait dans la maison. Le père de Monique, on le devine, fut exaucé.

Depuis ce temps, les gens ont pris l'habitude de formuler des voeux, le Jour de l'An. C'est une tradition. Chacun s'efforce de deviner les désirs de ses amis, pour souhaiter qu'ils se réalisent. Et, si l'on pouvait savoir combien de voeux de bonne année s'accomplissent, peut-être l'histoire de Monique serait-elle plus connue. Le petit Prince Blanc, fils de la Reine des Neiges, aurait alors, comme tant d'autres héros, sa légende. Mais il suffit que les souhaits fassent plaisir à ceux à qui nous les faisons. Ce plaisir-là aide à bien commencer l'année, et, comme dit le proverbe, "le commencement veut la suite."

Claude JONQUIERE.

BIEN PARLER

La netteté de la diction annonce la netteté des idées, et plus encore, le caractère. Une bouche molle indique le manque d'effort, l'à-peu-près et la paresse généralisée. Rien de bien puissant ne peut surnager d'une parole en bouillie.

On s'esquinte à réclamer et à donner une bonne prononciation anglaise, — et la prononciation française, elle? Un Canadien français sera toujours excusable de prononcer moins bien une langue étrangère, que ce soit l'anglais, l'allemand, l'italien ou le turc; mais il sera ridicule et odieux s'il parle mal sa langue maternelle.

Quand nous voyons les Français de France, beaucoup moins exposés que nous, se préoccuper de la pureté de la langue, nous devons conclure à un devoir de vigilance ici, dans ces mauvais courants d'air où flotte l'anglicisme. Lisons une bonne réprimande lancée par Abel Hermant dans son discours de réception à l'Académie française:

"Bien parler a toujours été pour l'honnête homme un devoir, et d'abord un devoir de bienséance. Socrate, à l'heure de mourir, s'est avisé que c'était plus encore, et il n'a pas dédaigné de donner à ses disciples cette suprême leçon: "**Celui qui n'emploie pas les mots propres n'offense pas seulement la grammaire, il fait du mal aux âmes, car il les fausse.**" Nous, Français, nous sommes avisés, sous la menace de mort et de silence éternel, que bien parler est aussi un devoir patriotique, et qu'il nous faut défendre, ou restaurer, cette langue admirable mais meurtrie, cette province française de notre langue, entre toutes nos provinces envahies la plus cruellement dévastée..."

Nous sommes avertis: si nous parlons mal, nous sommes envahis, un peu assimilés. Dieu merci, l'envahisseur ne se repousse pas ici à coups de canons, dans le sang et la mort. Il reculera devant un effort de tous: de la maman qui fait balbutier l'enfant, de l'instituteur qui réforme le vocabulaire et la prononciation, enfin des jeunes et des vieux qui mettent en pratique les leçons de l'école.

Pour notre distinction personnelle et pour la distinction nationale, donc, parlons bien, choisissons nos mots et martelons nos consonnes.

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT
Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:
Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigue, Nervosité
Douleurs de dos, de reins, Irrégularités, Périodes douloureuses, Troubles internes essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.
Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)



Où, quand et comment est-il mort? Où reposent ses restes? Un mystère profond entoure la fin de ce chevalier errant. Une chose qui ne fait pas de doute, c'est l'extrême pénurie dans laquelle s'acheva cette carrière.

Le 29 mars 1710 il reçoit le dernier versement trimestriel mentionné dans les régistres. Et puis, plus rien. Les régistres de la Compagnie des Aventuriers ne mentionnent plus jamais son nom.

Ainsi disparaît un hardi découvreur de la Nouvelle-France, qui régna en maître parmi les tribus indiennes, eut des démêlés avec les rois et les ministres de deux grands pays, mit sud pied une prospère institution commerciale qui dure encore...

A travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Sainte-Anne-des-Chenes

Baptême

Le 19, Marie-Lucille-Irma Vandal, enfant de Edmond Vandal et de Marie-Louise Prairie. Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Vandal.

* * *

Séance organisée par la J.A.C.

Les jeunes gens de la J.A.C., aidés de quelques autres, ont donné une séance il y a quelques semaines au profit de la salle. Eux-mêmes vous raconteront leurs exploits sur la page de la Jeunesse. Peut-être que dans leur humilité, ils n'oseront pas parler de leur succès. Nous pouvons dire sans fausser la vérité qu'ils ont très bien fait; nous les en félicitons. Tout en donnant une honnête récréation, ils ont en même temps prêché fortement la propagande du bon journal en rendant le drame: "L'Abonneux" qui nous dépeint sous de vives couleurs les funestes effets du mauvais journal et l'action si bienfaitrice de la bonne presse.

* * *

Visite de Saint-Pierre

M. le curé Sabourin, accompagné de quelques-uns de ses paroissiens, est venu nous entretenir des assurances mutuelles-feu. Nous le remercions cordialement des précieux renseignements donnés; espérons que le nombre des assurés va être élevé.

* * *

Veillée d'Association d'Education

Le 19, la paroisse se réunissait pour la veillée d'Association d'Education. Le sujet des entretiens sera, pour un certain temps, l'étude de l'Acte scolaire, étude suggérée par Son Excellence Mgr Yelle. C'est le président du Cercle local, M. Thomas Gelley, qui nous parla des droits que l'Acte scolaire donne aux parents. M. le président a réuni en un faisceau tout ce qui est dit ici et là dans l'Acte des droits concédés aux parents en matière d'éducation. M. le conférencier exhorta les intéressés à se servir de ces droits. Il fit à l'occasion quelques nominations dans le conseil. Est nommé vice-président, à la place de feu M. Henri Sanche, M. Théodore Langill; comme secrétaire, à la place de M. Félix Roque, Mlle Flora Girard; comme trésorière, Mlle Aurélie Duguay.

Voici le programme en détail:

Orchestre: "The Rappling water" par les élèves du couvent. Allocution de M. le président. Chant: "Le jour de l'an," par la chorale des enfants. Saynète: "Les fables c'est impressionnant," par MM. Rosaire Gauthier, René Bernier et Henri Bohémier. Trio de piano: "Le Carillon," par Mlles Cécile, Denise et Françoise Gelley. Déclamation: "La Saint-Jean-Baptiste," par M. Henri Boucher. Violon, par M. Stanislas Parent, de Sainte-Geneviève. Présentation du conférencier par Mlle Flora Girard. Conférence: "Les droits des parents dans l'Acte scolaire, par M. le président, M. Th. Gelley. Remerciements au conférencier, par M. François Mahé. Chanson: "Silvio Pellico", par Mme Antoinette Roque. Saynète: "Amitiés de belles-soeurs", par Mlles Irène Tétreault, Olive Gauthier et Denise Gelley. Chanson: "Les temps actuels," par M. Ubald Désautels. Trio de violon par Mlles Cécile Tétreault, Laurette Trudeau et Irma Lacerte; au piano, Mlle Cécile Mentha. Allocution du R. P. Curé. L'hymne national, accompagné par l'orchestre.

* * *

Mérite récompensé

Il y a quelques mois, la Révérende Mère Supérieure, Soeur Alarie, recevait une médaille de Sa Majesté le Roi d'Angleterre; nous ignorions le motif d'un tel honneur. Mais à la veillée, un des commissaires, M. Adonaï Dubois annonçait, à la grande joie de tous, que la Supérieure du couvent était l'objet d'une faveur aussi rare, grâce à ses quarante ans d'enseignement. Les applaudissements prolongés furent l'écho fidèle des sentiments de tous, contents de manifester leurs félicitations devant le mérite d'une telle carrière.

Pharmacie Préfontaine & Cie Ltée

● La Pharmacie Préfontaine déménagera vers le 1er décembre dans son nouvel établissement de l'autre côté de la rue, 157, avenue Provencher, en face du Bloc Manitoba.

Saint-Malo

Le lundi 13 décembre, les glas annonçaient à 8 h. du matin le départ pour l'éternité d'une âme bien connue à Saint-Malo: Mme Blanche Bourgeois, organiste de la paroisse pendant des années. Elle n'était âgée que de 23 ans, mais fortifiée des derniers sacrements, elle allait déjà au ciel.

Fille de M. Onésime Fréchette, Blanche, comme elle était connue de toute la paroisse, avait été mariée en 1935 à M. Eugène Bourgeois et laisse pour pleurer sa perte, outre son époux et une petite fille d'à peine un an, ses parents éplorés, ses frères et soeurs; elle laisse toute la paroisse dont elle avait su gagner les coeurs. Au Libéra, M. le Curé dit à la paroisse qu'il n'était pas d'habitude dans l'église catholique de prononcer des oraisons funèbres, mais il prit occasion de la présence de cette tombe renfermant les restes d'une personne qui avait fait ce qu'elle pouvait pour le bon Dieu pour attirer l'attention des paroissiens sur l'obligation qui leur incombait d'employer pour le service du bon Dieu les talents qu'il leur avait donnés. La dernière visite de Blanche à l'église paroissiale fut pour toucher l'orgue à la fête de sainte Anne; déjà malade, elle crut cependant de son devoir de quitter son lit pour venir jouer les grandeurs de la patronne des Dames de Sainte-Anne; elle est revenue à l'église après une longue et cruelle maladie, mais cette fois toute la paroisse accompagnait sa dépouille mortelle pour lui rendre honneur à elle.

Les porteurs furent MM. Ovila Malo, Amédée Bourgeois, Elie Neveu, beaux-frères de la défunte, et MM. Armand, Ernest et Arthur Fréchette, ses cousins. M. Xyste Fréchette, oncle de la défunte conduisait le deuil. Au choeur de chant, Mlle Marie Hébert, présidait à l'orgue et les choeurs unis des Dames de Sainte-Anne et de la chorale de la paroisse faisaient le chant. La quête des messes fut faite par Mmes Ovila Malo et Arsène Trudel.

* * *

M. Eugène Bourgeois et M. Onésime Fréchette, ainsi que leurs familles tiennent à remercier ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui les frappe.

* * *

M. le Curé nous annonce son départ prochain pour un voyage de repos qui durera six semaines ou plus. Nous lui souhaitons bon voyage et prompt retour.

* * *

Les heureux gagnants des prix d'économie dans la Caisse Populaire furent, parmi les enfants au-dessus de 12 ans: 1, Jeanne Breton; 2, Rolande Marcotte; 3, Gérard Gosselin; 4, Thérèse Paquette. Et parmi les enfants au-dessous de 12 ans: Germain Catellier; 2, Yvon Arpin.

* * *

Les classes du soir vont toujours bon train à Saint-Malo. Lundi, le treize, le professeur de tous les jours cédait sa place à M. L. Beaubien, député fédéral du comté de Provencher, notre député à nous, et pendant une heure et demie il sut nous intéresser en nous parlant de son voyage au couronnement du roi. Nos remerciements à M. Beaubien et qu'il revienne souvent.

M. le Curé prit occasion de cette conférence de M. Beaubien pour le féliciter de son beau geste lors de la convention des Municipalités, quand notre député prit avantage de l'occasion qui lui était offerte de se faire l'avocat du bilinguisme.

* * *

Mlle Marie Hébert, de Pinewood, est en visite chez ses parents, M. et Mme Evariste Hébert.

* * *

M. Joseph Morin nous est revenu après une assez longue absence.

Mme Marcien Sanche, de Pinewood, est aussi en promenade à St-Malo; elle et ses trois enfants passent les fêtes chez M. Evariste Hébert.

* * *

Tableau d'honneur au collège pour décembre

GRADE VI — Etienne Dubois, Henri Forest.

GRADE V — Léo Morin, Peter Zwarych.

GRADE IV — Noël Dionne, Marcel Morin.

GRADE III—Maurice Miron, Laurent Bourgeois.

Sainte-Agathe

La bénédiction de la salle paroissiale de Saint-Agathe aura lieu dimanche le 9 janvier au soir. La cérémonie se fera à cinq heures et demie et sera suivie d'un souper.

* * *

La famille Joyal remercie tous ceux qui lui ont accordé aide et sympathie, à l'occasion du décès de M. Omer Joyal. La famille Joyal a été vivement touchée de ces témoignages de charité chrétienne. Elle remercie, en particulier, tous ceux qui ont offert des Messes ou des bouquets spirituels pour le défunt.

* * *

Séance au profit des missions

Les 12 et 13 de ce mois, se donnait, au Couvent de Sainte-Agathe, une séance fort divertissante au profit des missions.

Les pièces de résistance étaient deux petites saynètes: l'une interprétée par les petites filles et intitulée: "Les Petites Missionnaires," et l'autre jouée par les petits garçons et intitulée: "La famille Plumar." La diction fut excellente; les gestes étaient souples et les jeux de physionomie expressifs.

Les Petites Missionnaires nous rappelèrent que ce qui compte dans le travail pour les Missions, c'est de faire son possible. Le sou du pauvre peut avoir une aussi grande valeur devant Dieu que la piastre du riche: l'important, c'est l'effort. Une vision toute angélique à la fin de la petite pièce assura les petites ouvrières des Missions, de la bénédiction céleste.

La famille Plumar, à l'allure militaire, et toujours en quête d'un bon repas, déclencha à maintes reprises des éclats de rire chez l'auditoire.

Les autres numéros au programme furent aussi très bien goûtés de l'assistance. Un duo d'entrée, exécuté par les demoiselles Jeanne et Irène Beaudoin, brilla par son harmonie et sa bonne entente. Deux choeurs: "Madeleine de Verchères" et "L'Enfant Egaré" justifiaient une fois de plus les paroles que prononçait, l'été dernier, M. le Dr Petitclerc, au sujet des talents musicaux des enfants de Saint-Agathe. Deux récitations: "Calcul Amusant" et "Le Noël du Petit Mousse", déclamées respectivement par Marie-Louise Péloquin et Véronique Joyal furent aussi très appréciées. L'orchestre de Sainte-Agathe avait bien voulu mettre ses talents à la disposition des religieuses pour cette séance au profit des Missions. Comme par le passé, la musique fut beaucoup aimée par les personnes présentes.

Le produit de ces séances missionnaires fut $40.00.

Grand merci à tous les amis des missions, qui ont permis la réalisation de ce beau montant.

* * *

Naissances

La paroisse de Sainte-Agathe compte depuis quelques jours deux nouveaux paroissiens:

Marie-Rose-Alice-Adèle Fontaine, fille de M. et Mme Arthur Fontaine, née le dix-neuf décembre et baptisée le vingt et un. Parrain et marraine: M. et Mme Stanislas Fontaine.

Joseph-Edmour-Noël Fontaine, fils de M. et Mme Hector Fontaine, né le jour de Noël et baptisé le vingt-six décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Edmour Fontaine.

* * *

Décès d'un enfant

Le 14 de ce mois, M. et Mme Euclide Olivier avaient la douleur de perdre leur plus jeune enfant, Hercule, décédé à l'âge de deux ans et trois mois. La sépulture eut lieu le surlendemain. M. l'abbé Jacques Barclay, vicaire, y officiait.

La Liberté offre à la famille éprouvée ses vives sympathies.

Otterburne

Soirée du 19 décembre

La dernière de l'année, mais non la moindre! A signaler: la présence d'un joyeux groupe de nos anciens coparoissiens de Saint-Pierre, et la visite distinguée du R. P. Joseph Latour, le supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur de Montréal. Nous remercions de façon très spéciale le R. P. Provincial de son encouragement et de ses bonnes paroles. Aussi Mlles Jeanne Crofeau, M. Joseph Gagné et Adrienne Ritchot, qui nous ont révélé qu'à Otterburne nous avons un bon agent de "Servantes mécaniques," et se sont imposé la tâche assez onéreuse de nous en donner une démonstration fort réussie. Mlle Jacqueline Deniset s'est prêtée avec grâce à notre invitation. Elle a très bien chanté, et nous souhaitons qu'elle revienne souvent. Mlle Jeanne Croteau l'accompagnait au piano. Enfin M. Armand Côté nous a raconté son "Cauchemar terrible", Il parait que ce soir-là, plusieurs de ses auditeurs en furent tellement impressionnés qu'ils firent des rêves épouvantables. Mme Jean Saive a ouvert la soirée par un joli morceau de piano.

Vainqueurs aux cartes: Dames, Mme Adélme Proulx et Mme Julien Saltel. Hommes, M. Laurent Couture, M. Lucien Préfontaine, M. M. Bérard.

Prix de présence: Mme J.-Yves Carrière et M. Albert Carrière.

Les gagnants: M. Albert Carrière, un riche gâteau; M. Armand Carrière, une boite de chocolat (don de M. Gust. Fredette); M. Laurent Couture, $1.00 (don de Mme Zokolski).

La soirée fut organisée par les familles Laroche, Laurendeau, Poirier, Proulx.

* * *

Ecole et salle paroissiale

Une importante assemblée a été convoquée pour le mercredi soir, 22 décembre. Il a été question d'un plan de village, de l'aménagement d'une salle paroissiale dans le sous-sol de la nouvelle école, du site de cette école, de questions connexes à l'école. M. Jean Saive présidait.

Pour un Noël chrétien

Le mardi 21 décembre, a eu lieu la soirée dite du dépouillement de l'arbre de Noël, par les élèves de l'école du village. Le R. P. Curé présidait. Le programme était choisi et fut bien exécuté. La salle était comble. Les cadeaux, très nombreux et attrayants. Remerciements aux parents qui ont si généreusement répondu à cet appel à leur charité que leur suggéra le petit Jésus. Mlle Lemoine et Mlle Toupin ont droit à nos félicitations pour leur dévouement et leur succès, surtout pour l'esprit chrétien qu'elles ont donné à cette fête de l'enfance.

* * *

Noël

Cette fête du 21 préparait bien les esprits et les coeurs à la fête de Noël. Les confessions et les communions furent nombreuses et ferventes. Le R. P. Curé a chanté la messe de minuit. Le choeur de chant a exécuté une belle messe en parties et a chanté les vieux cantiques de Noël pendant la messe de l'aurore.

Le R. P. A. Denis, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph, a chanté la grand'messe du jour.

* * *

Dimanche le 26, le R. P. Joseph Latour, C.S.V., supérieur provincial, a chanté la grand'messe et a prononcé le sermon.

* * *

Hockey

Le 23, notre club de hockey est allé rencontrer la forte équipe de Steinbach. Nos gaillards de joueurs sont revenus vainqueurs. Résultat: 3 à 1. Nos félicitations aux joueurs qui tous se sont montrés obéissants aux directions de leur capitaine, et très généreux dans leur jeu. Mais en particulier aux compteurs qui furent: Eugène Genest, Norman Enright, John Prysunka.

Dimanche le 26, nous avons été désappointés de ne pas voir arriver le club de Sainte-Agathe, qu'une raison majeure, paraît-il, a empêché de venir.

Maison Saint-Joseph

Le personnel religieux et les orphelins ont présenté leurs hommages au R. P. Joseph Latour, C.S.V., supérieur provincial, à son arrivée le dimanche soir, 19 décembre, par une séance intime qui fut très goûtée.

Le R. P. Provincial a commencé sa visite canonique le lendemain. Il a présidé aux fêtes de Noël. Il a chanté la grand'messe de minuit. La chorale composée des enfants et des religieux a exécuté une messe de Chs Gounod. A l'offertoire, le "Laetentur", composition du Fr. R.-C. Larivière, C.S.V. A la messe de l'aurore, les vieux Noëls, à 4 voix mixtes, harmonisation de Gagnon.

Après le réveillon, le R. P. Provincial a présidé au dépouillement de l'arbre de Noël. Cette année encore, le petit Jésus n'a pas oublié ses bons petits amis. Il semble qu'Il s'est montré plus libéral que jamais. A lui et à tous ceux dont Il s'est servi pour leur assurer des cadeaux, nos enfants adressent l'expression de leur profonde reconnaissance.

* * *

Le Père Directeur a exercé son ministère à Saint-Pierre, à l'occasion de Noël. Le Père Lesage, à St-Viateur d'Otterburne et à la Maison Saint-Joseph; le Père A. Desrosiers, à Letellier.

Vacances

Elles sont commencées depuis le 24. Quelques enfants sont allés dans leur famille. La plupart demeurent avec nous et jouissent du séjour que nous nous efforçons de rendre aussi agréable que possible.

SPÉCIAL!

Valeur de $1.25 pour 25c

Un portrait de 8x10

UN SEUL PAR PERSONNE

Découpez cette annonce et téléphonez-nous pour un rendez-vous. Cette offre est bonne jusqu'à ce qu'on s'en serve. Téléphone 36 042

LYCEUM PHOTO STUDIO

290, Avenue du Portage

(Près du Théâtre Lyceum)

H. POIRIER, Prop.

Sainte-Geneviève

C'était grande fête à Sainte-Geneviève, dimanche le 19 décembre. Les élèves de l'école Dugas, accompagnés de leurs parents, se sont rendus à la salle paroissiale où les attendait un arbre de Noël, chargé de jouets et de bonbons.

Un programme exécuté par les élèves a su intéresser les spectateurs. Ce fut d'abord une comédie, quelques saynètes, deux monologues, puis des chants de Noël. Les jeunes gens de la paroisse ont aussi contribué à la fête en jouant une comédie.

M. le Curé a fait quelques commentaires, en faisant surtout remarquer la bonne diction des élèves, ainsi que leur mine dégagée. Le programme s'est terminé par la distribution des récompenses et le chant "O Canada."

Lorette

Tableau d'honneur au couvent

GRADE XII — Jeanne Emond.

GRADE XI — Rosa Desmarais, Blanche Marcoux, Jean Guppy.

GRADE X — Lucienne Grégoire, Joséphine Grégoire, Jeanne Landry.

GRADE IX — Hortense Jeanson, Georges Chaput.

GRADE VII — Denise Poirier, Léa Arpin, Marie Devigne, Odette Turcotte.

GRADE VI—Artha Goulet, Thérèse Gauthier, Blanche Gautron, Imelda Therrien.

GRADE V — Véronique Bohémier.

GRADE IV — M.-Thérèse Audette, Roland Jeanson, Denise Turcotte, Jean Turcotte, M.-Blanche Wilcotte, Eva Bohémier.

GRADE III — M.-Rose Therrien, Rita Jeanson.

RADE II — Olive Frossais, Jeanne d'Arc Olivier, Fabiola Jeanson, Marcelle Jeanson.

GRADE I — Reine Therrien, Pauline Bohémier, Claire Marcoux, Angèle Arpin, Juliette Audette, Raymond Arpin.

Cours préparatoire — Thérèse Dugas, Denise Marcoux, Doris Zastre, Aimé Therrien, André Arpin, Lucien Dufresne, Allen Thompson, Guy Therrien.

La situation de la classe agricole

La dernière estimation officielle de la moisson de blé au Canada en fixe le volume à quelque 182 millions et demi de boisseaux, à rapprocher d'environ 229 millions de boisseaux en 1936. Le déclin de la production au cours des cinq dernières années a réduit progressivement le report canadien, qui se trouvait ramené, vers la fin de novembre, à 67 millions de boisseaux, en comparaison de plus de 128,500,000 de boisseaux il y a un an. Il n'est pas douteux que ce léger excédent se sera écoulé avant la prochaine moisson, d'autant moins que le Wheat Pool a liquidé les stocks qu'il avait accumulés. Ce mouvement de régression, s'il exerce sur l'économie canadienne une influence défavorable évidente, apporte en revanche une solution au problème que constituait l'existence de réserves excessives, qui ont si longtemps pesé sur le marché. Aussi les cours mondiaux accusent-ils une hausse notable par rapport à ces quelques dernières années. Les moissons d'avoine, d'orge et de seigle sont plus abondantes qu'en 1936. Les revenus de l'élevage, de l'industrie laitière et de la culture maraichère sont en augmentation. Les prix des produits de la ferme, bien qu'ils aient subi récemment un certain recul qui s'est d'ailleurs étendu à toutes les catégories de marchandises, n'en conservent pas moins la plus grande partie du terrain gagné depuis un an: l'indice s'est relevé de 78.3 le 4 décembre 1936 à 82.1 le 3 décembre courant. Malgré le faible rendement des grandes cultures de blé dans certaines régions de l'Ouest, la situation de la classe agricole, dans l'ensemble du pays, connait cette année une amélioration appréciable.



VOS YEUX

Méritent une attention toute spéciale

POUR VOS YEUX

Je vous offre un service optique hautement spécialisé

EXAMEN DES YEUX et AJUSTAGE DES VERRES

E. M.—FINKLEMAN—B.A.

OPTOMETRISTE ET OPTICIEN

301, Kensington Bldg.

275 ave. du Portage Tél. 22 442

NOUS PARLONS FRANCAIS

Un grand chagrin

On éveille au milieu de la nuit le père Thomas pour l'avertir de la mort de son cochon. On croit qu'il va se lever sur le champ. Mais non, il se rendort en disant:

—Ah! que j'aurai du chagrin demain, quand je me réveillerai!

LE CHANGE

29 décembre

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Angleterre	5.0045
France	.0340
Etats-Unis	prime 9-64 p.c.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

29 décembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$6.00—$6.25
Bons	$5.25—$5.75
Moyens	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.75—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$6.00—$6.25
Bons	$5.25—$5.75
Moyens	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.00—$4.75
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
De choix	$6.50—$7.50
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.00—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.25—$3.75
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.50—$9.00
Ordinaires, et moyens	$3.00—$7.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.10
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.60
Très pesants	$7.00
Légers et maigres	$6.50—$7.50
Truies No 1	$6.25—$6.50
Truies No 2	$6.25
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$6.50—$6.75
Bons pesants	$5.50—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Béliers	$4.50—$4.50
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

VOLAILLES

Habillées F.O.B. Winnipeg

Poulets, plus de 5 liv. la livre	.19
Poulets, 4 à 5 liv. la liv.	.17
Poulets, 3 à 4 liv. la liv.	.15
Poulets, moins de 3 liv. la liv.	.13
Poules, plus de 5 liv. la liv.	.15
Poules, 4 à 5 liv. la liv.	.13
Poules, moins de 4 liv. la liv.	.11
Poules, moins de 3 liv. la liv.	.09
Coqs, tout poids, la liv.	.10
Dindes, grade A, la liv.	.18
" grade B, la liv.	.16
" Grade C. plus de 10 liv.	.13
" moins de 10 liv.	.11
Oies, la liv.	.12
Canards, la liv.	.15

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg. Gros	.28¼—.29
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grades A, gros, la douz.	.27
Grade A moyens, la douz.	.25
Poulettes, la douz.	.23
Grade B, la douz.	.20
Grades C.	.16
Pommes de terre	
Du Manitoba, Sac de 90 livres	.50
Autres légumes du Manitoba	
Choux, 100 livres	$1.25
Carottes, 100 liv.	.90
Betteraves, 100 liv.	.75
Courges, liv.	.02

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Le sac de 98 livres	$4.05
Gruau— (Prix de détail) Sac de 80 livres	$3.50
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$26.00
Moulée. La tonne	$28.00

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Décembre	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 21	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi
BLE						
Nord No 1	137⅝	138⅝	138¼	138½	141⅛	
Nord No 2	133⅝	134⅝	134⅛	134½	135⅝	
Nord No 3	117⅝	120	118⅛	117⅝	121⅝	
No 4	107⅝	110	108⅛	107⅝	111⅝	
No 5	95⅛	96⅝	95⅛	95⅛	96⅝	
No 5	86⅛	87⅝	86⅛	86⅝	87⅝	
Fourrage	76⅝	77⅝	76⅛	76½	77⅝	
Sur voie net	134⅛	135⅝	134⅛	134⅛	137⅝	
No 1 Durum	89⅛	91⅝	89⅝	89½	89⅝	
No 2 Durum	85⅛	87⅝	85⅛	85½	85⅝	
No 3 Durum	81⅛	83⅝	81⅛	81½	81⅝	
Inférieur Nord 1	135⅝	136⅝	136⅛	136½	139⅛	
Inférieur Nord 2	131⅝	132⅞	132⅛	132⅛	133⅝	
Inférieur Nord 3	115	117½	115⅜	115¼	118⅞	
Charbonneux 1	114⅛	115⅝	114⅛	114 ⅛	115⅝	
Charbonneux 2	111⅝	112⅝	111¼	111⅛	112⅝	
Charbonneux 3	106⅛	107⅝	106⅛	106⅛	107⅝	
Rej. Nord 1	112⅛	113⅝	112⅛	112½	113⅝	
Rej. Nord 2	110⅝	111⅝	110⅛	110½	111⅝	
Rej. Nord 3	104⅛	105⅝	104⅛	104½	105⅝	
Printemps 1	101⅛	102⅝	101 ¼	101½	102⅝	
Printemps 2	99⅛	100⅝	99⅛	99½	100⅝	
Printemps 3	97⅛	98⅝	97⅛	97½	98⅝	
AVOINE						
C.W. No 2	50½	50⅝	50⅝	50⅝	51⅛	
C.W. No 3	44½	44⅝	44⅝	45	45⅝	
Fourrage No 1	42½	42⅝	42⅝	42⅝	43⅝	
Fourrage No 2	39	40⅛	39⅝	39⅝	40⅛	
Fourrage No 3	37	38⅛	37⅝	37⅝	38⅛	
Sur voie net	44⅝	46	45⅝	45⅝	46	
ORGE						
C.W. No 3	56½	56⅝	56⅝	57⅛	58⅛	
C.W. No 4	55½	55⅝	55⅝	56⅛	57⅛	
C.W. No 5	54½	54⅝	54⅝	55⅛	56⅛	
C.W. No 6	53½	53⅝	53⅝	54⅛	55⅛	
Sur voie net	57⅛	57½	57½	57⅞	58⅛	
LIN						
C.W. No 1	171	171⅝	171⅝	171⅝	171	
C.W. No 2	167	167⅝	167⅝	167⅝	167	
C.W. No 3	146	146⅝	146⅝	146⅝	146	
C.W. No 4	141	141⅝	141⅝	141⅝	141	
Sur voie net	169	169⅝	169⅝	169⅝	169¼	
SEIGLE						
C.W. No 2	75¼	76⅛	74⅞	75⅛	75⅞	
C.W. No 3	72¼	73⅛	71⅞	72⅛	72⅞	
C.W. 2 rej.	68¼	69⅛	67⅞	68⅛	68⅞	
C.W. No 4	68¼	69⅛	67⅞	68⅛	68⅞	
Ergot rej. X	67¼	68½	66⅞	67⅛	67⅞	
Sur voie net	74¼	75⅝	73⅞	74	75	

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
BLE					
Décembre	125½	128	126¼	125⅝	129⅝
Mai	116⅝	117⅝a⅝	116⅝a⅝	116½	117a⅝
Juillet	110⅝a⅝	110⅝a111	110	109⅝	110⅝
AVOINE					
Décembre	47⅝	47⅝	47⅝	47⅝	48⅝
Mai	45½	46⅝	46¼	46⅝	46⅝
Juillet	43⅛	44⅛	43⅞	43⅝	44⅛
ORGE					
Décembre	58½	58⅝	58⅞	59⅝	60⅝
Mai	58⅝a⅛	58½a⅝	58½	58⅞	59⅝a⅝
Juillet	55⅝	55½	55½	55½	56
LIN					
Décembre	171	171⅝	171⅝	171⅝	171
Mai	171	171⅝	171⅝	171⅝	171⅛
Juillet					
SEIGLE					
Décembre	75¼	76½	74⅞	75⅛	75⅞
Mai	77⅛	78⅝a⅛	76⅞	77	78
Juillet	76⅝	77⅛	76	75⅝	76⅝

La Compagnie Parent Limitée

Courtiers en Grains

offre à ses clients et amis ses meilleurs voeux de

Bonne Année

190, Ed. Grain Exchange Tél. 96 634

EUGENE DUFRESNE

NORTHWEST COMMISSION CO. LTD.

offre à ses clients et amis ses meilleurs voeux pour une

Bonne et Heureuse Année

109, Ed. Grain Exchange Téléphone 95 644

Feuilleton de la "Liberté"

L'ÉMANCIPÉE

Par MARCEL BARBOTTE

(Suite)

NUMERO 4

Elle visita Semur, ses portes du Moyen-Age, sa magnifique église que l'on a comparée à la cathédrale d'Amiens, son donjon et ses remparts que le soleil rosit et du haut desquels on voit l'Armançon s'enrouler autour de la ville avec des indolences de couleuvre; le mont Auxois et le plateau d'Alésia, où Vercingétorix, ayant cristallisé, cinquante-deux ans avant J.-C., l'âme multiple des Gaules, réalisa notre première unité nationale; Flavigny et son abbaye à la crypte mérovingienne; Bussy et le château plein de souvenirs du beau comte Roger de Rabutin, exilé là par le Roi Soleil pour avoir écrit cette trop mordante et trop spirituelle "Histoire amoureuse des Gaules," mais qui sut se venger finement en couvrant les murs de sa demeure de tableaux et d'épigrammes aux allusions plus aigres que douces à l'égard de ses contemporains et de ses contemporaines; Posanges et le vieux manoir féodal dont Henri IV fit raser une tour pour abattre l'orgueil du sire de Vitteaux qui l'avait mal reçu; Beaune et son Hôtel Dieu tout empli de sereine poésie moyenâgeuse, et dans la cour duquel glissent, dans un décor cinq fois centenaire, les religieuses hospitalières coiffées du hennin; Montbard et la tour où Buffon, dit l'histoire, écrivait en manchettes; Châtillon, la ville dans un jardin; la forêt de Chanceaux, où naît la Seine, le fleuve aux si magnifiques destinées; et, tout près des crus célèbres de Vougeot, la forêt de Cîteaux, sombre, inquiétante, mystérieuse, où, de tout temps, il semble que l'austère discipline cistercienne qu'établit Saint Bernard soit demeurée et doive demeurer à jamais imprimée en ces lieux, sur ces arbres, sur ce sol, dans ce ciel.

Au delà des limites de la Côte d'Or, elle alla admirer Vézelay et son église, dressée dans sa hautaine majesté sur son socle de granit; Mâcon qu'illumine le souvenir romantique de Lamartine.

Autun, l'antique Augustodunum, soeur et émule de Rome, endormie aujourd'hui au pied des montagnes bleues du Morvan, et qui conserve jalousement, avec ses temples et ses monuments gallo-romains, le souvenir sacré de sa splendeur déchue.

Et partout, de Dijon à Vézelay d'Autun à Semur, d'Alésia à Mâcon, de Baume à Cîteaux, sur cette terre où le pied foule, en quelque endroit qu'il se pose, la poussière de dix siècles de gloire, la géographie enfantait l'histoire. Et l'on respirait comme un encens l'âme de la vieille province, enfouie au fond des horizons immobiles et toujours semblables, depuis des millénaires, ou cachée dans tous les monuments, témoins muets des siècles morts.

Et puis, après l'enchantement du début, cela devint une frénésie. Pour rattraper le temps perdu, Geneviève voulut goûter de tout à la fois, brûler les étapes, tout voir, tout entendre, tout savoir. Alors elle découvrit un monde qu'elle ne soupçonnait pas.

La jeune fille qui ne connaissait jusqu'alors que des lectures classiques, les ouvrages tolérés au lycée, "les bouquins orthodoxes du bahut," disait-elle, s'empiffra de lectures diverses, au hasard, sans conseils et sans méthodes. Elle dévora rapidement ce que la littérature d'après-guerre a pu produire dans les genres les plus divers — et parfois les plus pervers. Son bel enthousiasme romantique en fut d'abord ébranlé. Les personnages qui peuplaient les livres qu'elle lisait maintenant différaient tellement des héros de Hugo, de Lamartine, d'Alexandre Dumas, de Stendhal, de Vigny et de Musset! Musset, surtout, qu'elle préférait...

Elle acquit alors une toute autre conception de l'existence. "C'est donc cela, la vie?", songeait-elle après quelque lecture qui l'édifiait un peu plus. Et elle en voulait à ses professeurs, à son père, à la société tout entière, qui l'avaient laissée jusqu'à dix-huit ans dans une ignorance aussi complète, et peut-être surtout parce qu'ils l'avaient leurrée, trompée si totalement en l'aiguillant sur des données fausses ou périmées.

Très rapidement, sa personnalité se modifia. Il lui arriva ce qui advient aux personnes qui furent trop longtemps soumises à un contrôle sévère, et qui, brutalement, sans transition, se trouvent livrées à elles-mêmes. Trop de liberté, souvent, nuit à qui n'en a pas l'habitude. On prétend que les premiers esclaves que l'on affranchit, vers 1848, dans nos colonies, désemparés, littéralement embarrassés d'une liberté dont ils ne soupçonnaient même pas qu'elle pût exister pour eux, ne trouvèrent rien de plus simple que de retourner chez leurs anciens maîtres, pour les supplier de les reprendre comme esclaves. Ainsi étaient-ils soulagés d'un fardeau trop important et trop dangereux.

Geneviève, livrée à elle-même, libérée de ses entraves, débarrassée d'une discipline qui la jugulait, soit au lycée, soit à la maison, fut d'abord désemparée. Désarmée devant la vie, elle fut effrayée des responsabilités qu'elle allait encourir, des dangers qu'elle allait frôler. Elle se demanda s'il ne serait pas préférable qu'elle se réfugiât en quelque endroit où elle abdiquerait toute initiative, mais où, du moins, elle se sentirait protégée. Et puis elle songea qu'elle ne pourrait pas—et d'ailleurs elle ne le souhaitait pas — toute sa vie, se placer sous la tutelle de quelqu'un et qu'elle devait commencer son apprentissage de la liberté.

Il est probable que si, à ce moment, elle se fût trouvée dans un autre milieu, elle eût constitué une proie facile pour ceux qui auraient acquis de l'empire sur elle.

Mais Geneviève trouva au sein de la famille Andréani et au contact de son amie Rosette, l'exemple de la vie calme et honnête qui réfrénait parfois ses tentations. Ce fut peut-être ce qui la sauva. Au Conservatoire, elle se lia rapidement avec des jeunes gens et des jeunes filles qui se mouvaient dans l'existence avec une aisance qui la surprenait. Elle partagea comme eux son temps entre l'étude, les sports, les spectacles, les promenades, le dancing.

La vie la moins artificielle et la moins guindée était de règle dans ce milieu. Au début, évidemment, Geneviève s'était effarouchée devant l'extrême liberté des propos et des manières. Mais très vite elle s'était ressaisie, ne voulant pas qu'on pût la railler, ni peut-être la mépriser, si elle marquait trop nettement sa réprobation pour la désinvolture avec laquelle ses camarades piétinaient les principes d'éducation auxquels, jusqu'ici, elle s'était conformée. C'est ce qui fit qu'elle écouta les pires horreurs avec un sourire ingénu de première communiante. C'est ce qui faisait que, maintenant, elle surprenait parfois ses amis par ses propos. Et quand ils lui en faisaient la remarque étonnée, elle répondait en riant:

—Je m'émancipe!

C'était vrai, elle s'émancipait... Certes, elle était encore une jeune fille, dans tout ce que ce terme évoque au point de vue physique. Au point de vue spirituel, déjà, elle ne l'était plus.

Et, après tout, qu'eût-il fallu pour qu'elle franchît l'étroit fossé qui la séparait encore de certaines de ses camarades, lesquelles, elle le savait, n'avaient plus ni la pureté de l'âme, ni la pureté du corps?

Une circonstance, tout simplement:

Une coupe de champagne en trop un soir de fête, après le vertige équivoque d'un tango, puis la présence, seule à seul, de l'un des jeunes gens qui lui plaisaient;

Ou bien une heure où l'âme est nostalgique et où les larmes jaillissent toutes seules, sans qu'on sache pourquoi, sinon parce qu'on a trop longtemps écouté une musique trop tendre par un soir trop parfumé;

Ou bien encore un autre soir très doux, où l'air est chargé d'électricité, où l'on se sent l'esprit engourdi par une torpeur mystérieuse, anéanti par le poids d'une destinée trop lourde qui vous écrase et où la voix elle-même n'a plus la force de dire non...

Tellement peu de choses, en somme!

Après quoi, il ne restait plus qu'à dire, comme les Musulmans, dont le fatalisme est peut-être la vraie sagesse:

—Mektoub! C'est écrit...

Jusqu'alors, Geneviève n'avait pas encore dit: Mektoub. Elle se contentait de vivre librement sa vie indépendante, profitant de l'existence et en savourant ce qu'elle a de bon et de joyeux. Aucun des jeunes gens qu'elle connaissait ne l'émouvait réellement. Elle les considérait comme de charmants camarades, avec lesquels il fait sans doute bon bavarder, en fumant une cigarette blonde, aller au spectacle ou au dancing, échanger des idées — et pas autre chose.

Elle flirtait — le flirt fait partie intégrante de l'âme féminine—mais elle flirtait sans coquetterie perverse ni intention vicieuse, ne favorisant aucun de ses camarades masculins plus qu'un autre.

Ainsi s'écoulait sa vie, emplie par le Conservatoire, les lectures, les promenades, les sports, les spectacles, le dancing et les heures apaisantes dans la quiétude du foyer des Andréani.

Lorsque Geneviève revenait à Saint-André, M. Savoisy trouvait bien quelque chose de changé dans sa fille. Elle était plus hardie, elle avait le regard plus audacieux, la parole plus assurée, et aussi il ne savait quoi d'impalpable et de mystérieux qui se dégageait d'elle et en faisait une créature différente: peu de rouge aux lèvres, un nuage de poudre, un coup de crayon qui accusait le cerne des yeux, toute une quantité de détails qu'on ne remarquait pas séparément, mais dont l'ensemble suffisait à la transformer.

Parfois, devant une attitude trop décidée, un regard trop osé, un aphorisme trop surprenant dans la bouche d'une jeune fille, M. Savoisy était tenté de s'inquiéter. Mais bien vite, Geneviève qui s'en apercevait, corrigeait cette impression par un sourire, ramenait l'apaisement chez son père par une cajolerie. Et M. Savoisy, qui ne demandait qu'à être rassuré, songeait:

—Elle a dix-huit ans, que diable! Je ne puis pourtant pas exiger d'elle les sentiments et les façons d'agir d'une enfant.

III

C'était l'époque où, de Ségou, Geneviève recevait de Roger des lettres désenchantées.

"L'Afrique, écrivait-il, n'est pas ce que je croyais... J'ai rêvé plus beau que la réalité. Est-ce tout à fait de ma faute? Ou bien celle des personnes qui s'enthousiasment rétrospectivement—et peut-être sincèrement—sur ce qu'elles ont vu? Ou bien celle des cartes postales et des photographies d'albums, qui embellissent les plus laids paysages? Ou bien encore celle des films documentaires qui mettent de la joie dans les plus tristes sites? Ou bien enfin celle des narrateurs, qui idéalisent les contrées, les plus monotones, les plus mornes, assommées par un soleil trop ardent?"

. . . .

"Je ne connais plus, écrivait-il, la sérénité apaisante des nuits de mon pays, ni les traînées douces de la lune sur l'eau, ni la splendeur lasse des soirs chauds d'été, lorsque le soleil couchant empourpre et embrase tout un coin du ciel, comme un feu de Bengale.

"Ici, tout est violence, brutalité, crudité; la lumière, les couleurs, le climat, les habitants. Tout est monstruosité; les arbres, les lianes, les fleurs, les animaux. Tout est danger: les indigènes, les fauves, les serpents, les insectes.

"Ah, revoir les transparences satinées enfouies au coeur d'or des roses; retrouver l'éclat sombre du vieux cuivre dans le clair-obscur d'une cuisine, un soir d'automne; entendre la mélodie des grillons; cueillir, sur les ceps, les grappes lourdes que la rosée du matin ternit d'une buée fraîche..."

Encore Roger ne disait-il pas tout. Il connaissait aussi des heures tristes de découragement et d'abandon. Parfois, au milieu de l'effrayante forêt africaine, seul Européen avec l'équipe de travailleurs indigènes qu'il dirigeait, il s'était senti nettement aux prises avec l'hostilité sourde, continuelle et conjuguée de la nature, du climat, des animaux et même des noirs.

Plus d'une fois, il avait eu l'intention de renoncer à tout, de résilier son contrat, de se libérer, de quitter l'Afrique. La nuit surtout, il percevait davantage cette sensation déprimante de l'inutilité de l'effort contre la fatalité. Alors qu'il rédigeait son courrier et ses rapports de service, sous la tente dressée au pied de quelque monstrueux baobab, il pouvait entendre à chaque instant des frôlements, des froissements, des craquements, des plaintes douces ou des cris brefs et aigus, qui le faisaient sursauter, toujours aux aguets, inquiet, énervé.

Malgré la présence d'une carabine posée sur sa table, à portée de sa main, et celle d'un revolver qui ne quittait pas sa ceinture, il se sentait le coeur angoissé, l'esprit étreint par il ne savait quelle sensation de malaise imprécis qui ne disparaissait qu'à l'aube.

Alors, devant le jour qui renaissait, devant la lumière qui chassait les ombres, il se raillait de ses frayeurs nocturnes. L'apaisement descendait en lui. Il haussait les épaules, conscient de sa force, et déchirait le brouillon de lettre dans lequel, quelques heures plus tôt, il sollicitait son rappel à Bamako.

Les travaux, d'ailleurs, avançaient vite. Stimulé par l'ambition de s'imposer dès ses débuts comme un réalisateur, désireux de justifier la confiance de M. Désaveines, Roger faisait donner le maximum à son équipe. Il avait redouté, tout d'abord, d'être en retard, et voici qu'à présent, il pouvait escompter en avoir terminé deux mois avant la date fixée. De Bamako lui arrivaient des félicitations et des encouragements qui lui redonnaient du coeur à l'ouvrage.

Peut-être le seul souci de prouver sa valeur en terminant le travail dont on l'avait chargé, plus tôt qu'on ne l'avait prévu, n'était-il pas l'unique facteur de son zèle. Le jeune homme songeait que s'il était rentré à Bamako plus tôt, il partirait aussi pour la France plus tôt. Et à cette pensée, son coeur battait un peu plus vite.

Avec beaucoup plus d'émotion que naguère au régiment, lorsqu'il comptait les semaines et les jours qui le séparaient de l'heure de la démobilisation, il mesurait le temps qui lui restait à passer sur cette terre d'Afrique. Il songeait à la Bourgogne et se disait qu'à cette époque, là-bas, les vignes mûrissaient au flanc des coteaux, sous leurs feuilles sulfatées. Il évoquait les visages familiers. Un surtout...

Il ouvrit un coffret qui renfermait quelques lettres écrites d'une écriture qu'il connaissait bien. Il relisait les phrases qu'il savait par coeur et contemplait la photographie d'une jeune fille aux yeux expressifs, à la bouche bien dessinée —ces yeux et cette bouche qu'il avait osé effleurer d'un baiser, un soir où l'air était doux, au détour d'un chemin empli de la senteur des lilas.

Il songeait alors à quel point, dans la vie, tout se tient. Des conversations qu'il avait eues avec Geneviève et auxquelles, sur-le-champ, il n'avait pas attaché d'importance capitale, lui arrivaient maintenant avec une netteté et une précision qui l'étonnaient, dans un décor lumineux de forêts ou de vignes, dans des murmures d'eau courante, ou des silences feutrés de sous-bois.

(A suivre)

WINTER Excursions

Prix réduits pour VOYAGE CIRCULAIRE partant de Stations de la Prairie

to PACIFIC COAST and CALIFORNIA POINTS

VANCOUVER VICTORIA NEW WESTMINSTER
SEATTLE PORTLAND SAN FRANCISCO (VIA VANCOUVER)
LOS ANGELES (VIA VANCOUVER)

Billets en vente tous les jours jusqu'au 14 mai 1938. Première classe, Touristes et Voitures de Jour.

Aussi billets de première classe spécialement réduits pour Vancouver-Victoria avec limite de retour jusqu'au 30 avril à partir de certains endroits.

Descendez à l'Hôtel Empress, Victoria, ou l'Hôtel Vancouver, à Vancouver. Prix spéciaux pour l'hiver.

to EASTERN CANADA

TORONTO HAMILTON LONDON
WINDSOR MONTREAL HALIFAX

SLEEP IN COMFORT DINE AT MODERATE PRICES

Des stations suivantes: Calgary, MacLeod, Edmonton et Est, jusqu'à Fort William-Port Arthur compris. Billets en vente tous les jours du 1er décembre au 5 janvier 1938. Limite de retour, 3 mois. Première classe et Wagons de Jour. Billets de première classe bons pour Wagons-lits Standard et billets de Voitures de Jour pour Wagons-lits Touristes sur paiement du prix du lit. Descendez à l'Hôtel York à Toronto.

to Central UNITED STATES

MINNEAPOLIS ST-PAUL DES MOINES
DULUTH CHICAGO KANSAS CITY

TRAVEL BY TRAIN

De stations de l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba (Winnipeg et Ouest) seulement. Billets en vente tous les jours du 1er décembre 1937 au 5 janvier 1938. Limite de retour, 3 mois. Billets de première classe bons pour Wagons-lits Standard et billets de Voitures de Jour pour Wagons-lits Touristes (là où il y en a) aux prix ordinaires du lit.

Prix réduits proportionnels pour autres endroits, aller et retour. Choix de routes.

J. W. Dawson, District Passenger Agent, Calgary; J. C. Pike, District Passenger Agent, Regina; ou W. Horder, General Passenger Agent, Winnipeg.

Canadian Pacific
WORLD'S GREATEST TRAVEL SYSTEM

Autour de la Ferme

Modes de Culture Approuvés

Le Service de la grande culture des Fermes expérimentales fédérales présente, dans le rapport annuel de 1936-37 du Ministre fédéral de l'Agriculture, des renseignements intéressants sur les essais qu'il a conduits. Il est dit dans ce rapport que dans l'Est du Canada, le meilleur moyen de mettre un gazon de prairie en état d'être ensemencé en grain l'année suivante, surtout s'il est envahi par les mauvaises herbes, est de le labourer en été et de le herser. Il ne faut que quelques façons culturales le printemps suivant pour préparer la terre à recevoir le grain de semence.

Lorsqu'il s'agit d'un champ qui était en plantes sarclées et qui doit être ensemencé en grain, il est inutile de labourer, sauf à titre de précaution contre les insectes nuisibles. S'il n'y a pas d'insectes à détruire, un disquage au printemps, sans traitement préalable en automne, suffit. Le labour d'été suivi de façons culturales de surface est le meilleur moyen de préparer une terre franche pour une plante à ensilage ou des racines. Les essais entrepris sur la profondeur du labour sur gazon, en préparation pour le blé d'Inde ou l'avoine, ont fait voir qu'un labour superficiel d'environ quatre pouces de profondeur donne des rendements tout aussi bons qu'un labour à sept ou neuf pouces de profondeur.

Dans l'Ouest du Canada, la meilleure jachère d'été est la jachère la plus économique, à condition qu'elle pourvoie à la conservation de l'humidité, à la destruction des mauvaises herbes et qu'elle protège le sol contre l'érosion. Dans les régions sèches, trois binages de surface suffisent le plus souvent; le premier avec le cultivateur (ou bineuse) ou le disque à sens unique; le deuxième avec la désherbeuse à barre, et le troisième et dernier, avec le cultivateur. Dans les régions plus humides, cinq ou six binages peuvent être nécessaires, spécialement lorsqu'il y a des mauvaises herbes vivaces. Le labour peut parfois être plus satisfaisant que les binages de surface.

La préparation du chaume pour le grain varie suivant la rapidité avec laquelle on est obligé de faire les semailles, la petite réserve d'eau que renferme le sol et généralement la contamination par les mauvaises herbes. Dans les régions sèches, le labour de printemps est le meilleur mode de préparation au point de vue du rendement et de la destruction des mauvaises herbes, mais il expose le sol à l'érosion par les vents et il peut causer un retard dans les semailles. Sur de grandes étendues, le disquage de printemps ou le binage, séparément ou en combinaison, avec le semoir, est le moyen le plus satisfaisant. Dans les régions plus humides, il est possible de labourer le chaume en automne.

Le Marché Anglais et le Cultivateur Canadien

Un rapport très documenté que vient de publier le Ministre de l'Agriculture, l'hon. James G. Gardiner, indique que nous n'avons pas su profiter des occasions qui s'offraient à nous pour vendre nos produits agricoles au Royaume-Uni. Il donne les résultats d'une étude approfondie du marché anglais, conduite par un groupe de spécialistes agricoles canadiens qui ont fait la tournée des Iles britanniques en compagnie de M. Shaw, le Directeur récemment nommé de l'Office des marchés au Ministère fédéral de l'Agriculture. Les produits des autres Dominions seraient, paraît-il, mieux connus que les produits canadiens en Grande-Bretagne et les ménagères mêmes ignorent nos produits.

Le rapport traite de tous ou à peu près tous les produits des fermes canadiennes qui entrent dans le commerce d'exportation, depuis les bovins sur pied et les volailles habillées jusqu'au miel et aux poires en boîtes, et il suit chaque article jusqu'au marchand et au consommateur anglais. Les renseignements présentés ont été recueillis au cours d'entrevues avec les importateurs, les agents à commission, les courtiers, les marchands de gros, les manufacturiers, les marchands de détail et les ménagères dans dix-huit villes de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. La délégation a visité les fermes où se trouvaient des troupeaux de vaches laitières et de boeufs d'engrais d'origine canadienne ainsi que les ventes aux enchères de fruits, les fromageries, les fabriques de confitures, et enfin, les grands marchés.

La délégation a vu également les agents du Ministère anglais de l'Agriculture, les agents danois et russes et les représentants des différents Dominions britanniques à Londres. Elle a étudié tous les moyens employés par les autres pays pour attirer le consommateur anglais, ainsi que les systèmes de réclame et de publicité adoptés par les concurrents du Canada.

Le rapport comprend six constatations générales d'une grande importance pour le cultivateur canadien et pour tous ceux qui s'intéressent à l'exportation des produits agricoles canadiens sur le marché anglais. Il donne également des recommandations précises, notamment l'adoption immédiate d'un système à long terme pour obtenir une part plus considérable et plus régulière du marché anglais. Ces constatations et ces recommandations sont exposées tout au long dans ce rapport de 86 pages que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Pour Sauvegarder l'Identité du Fromage Canadien

Nul n'ignore que certains produits canadiens comme les pommes sont exposés à perdre leur identité nationale au cours des transbordements d'un port étranger à l'autre; c'est là un fait admis, mais l'idée que le fromage canadien puisse être désigné "fromage des Etats-Unis" ou "fromage américain" au Royaume-Uni est plus difficile à accepter. "J'ai été surpris et même stupéfié, disait M. J. F. Singleton, Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, dans sa conférence devant la convention de l'Association des fromagers de l'Est du Canada, tenue à Brockville, de voir que certains marchands de détail et un grand nombre de consommateurs du Royaume-Uni disent "le fromage des Etats-Unis" en parlant du fromage canadien; il est évident que beaucoup de consommateurs de fromage canadien ne le connaissent pas comme tel et il en est de même du fromage de la Nouvelle-Zélande qui est souvent désigné "fromage américain."

Il s'importait au Royaume-Uni de petites quantités de fromage des Etats-Unis avant 1930, mais depuis cette année-là les rapports commerciaux du Royaume-Uni ne font aucune mention de ces importations. Il est presque inconcevable, dit M. Singleton, que dans ces circonstances, le fromage canadien soit présenté comme fromage des Etats-Unis et il semble que des mesures s'imposent pour faire connaître aux consommateurs du Royaume-Uni l'origine du fromage canadien. Il est probable que pendant la saison qui vient, les fabricants de fromage canadien seront obligés de marquer au pochoir sur les côtés du fromage et sur deux endroits en face l'un de l'autre, les mots "Canada" ou "Canadien." Il est possible que ces marques paraissant sur les côtés puissent devenir illisibles à cause du développement de la moisissure, mais lorsque le fromage est mis sur le comptoir pour la vente au détail, il est immédiatement dépouillé de son bandage. Les expériences indiquent que l'encre employée pour les marques, sur les côtés du fromage, pénètre à travers le bandage et qu'elle paraît sur le fromage lorsque celui-ci est dépouillé de ce bandage.

Les chiffres suivants démontrent éloquemment l'importance du marché du Royaume-Uni; Pendant les dix premiers mois de 1936, les exportations totales de fromage du Canada étaient de 60,580,300 livres, et de 71,415,800 livres pendant la période correspondante de 1937. Sur ces quantités, 47,704,200 livres et 64,597,400 livres ont été exportées sur le Royaume-Uni pendant les périodes de 1936 et 1937 respectivement; 10,863,500 livres en 1936 et 4,429,200 livres en 1937 sont allées aux Etats-Unis. L'augmentation enregistrée dans les importations de fromage au Royaume-Uni pendant la période de dix mois de 1937 a été de 35.4 pour cent. En 1937, le Royaume-Uni a pris environ 90.5 pour cent des exportations totales de fromage canadien.

Le champion des fromages au Canada en 1937

Le champion des fromages du Canada pour l'année 1937 est M. J. M. Bain, de Britton, comté de Perth, Ontario, dont le fromage cheddar blanc de juin a été déclaré le meilleur de tous à l'Exposition de l'Association des fromagers du centre de l'Ontario, tenue à Belleville, du 29 novembre au 1er décembre; M. Bain a reçu la coupe H. T. Chisholm. Les juges ont fait l'app[illegible] tion de plus de 500 fromages [illegible] dar, venus de toutes les prov[illegible] Canada ainsi que du Sud-A[illegible] la Nouvelle-Zélande, de l'An[illegible] et de l'Australie.

Le fromage champion a remp[illegible] également le premier prix pour [illegible] fromages de juin, blancs ou color[illegible] et il a été exposé pendant toute la durée de l'Exposition. Les juges ont accordé 98.1 points sur un maximum possible de 100; ces points couvraient le goût, la texture, la compacité, la couleur et le fini. Le pointage de tous les fromages exposés était élevé et il a été distribué plus de $1,000 en prix à des vingtaines d'autres fromagers.

La coupe perpétuelle J. D. Leclair, offerte aux exposants de la province de Québec, a été remportée par M. Eugène Lussier, de Notre-Dame-des-Bois, P.Q., avec un fromage blanc d'octobre, pointant 97.6 points. La coupe-souvenir de John H. Ecklin pour le meilleur fromage du centre et de l'est de l'Ontario est allée à J. H. Truelove, de Westport, qui a remporté 97.9 points sur un fromage coloré produit en septembre. Le prix des novices, offert aux nouveaux exposants, a été remporté par Roy Wellbanks de Mil[illegible] Ontario, avec un pointage de 97.5 points sur un fromage blanc produit en septembre.

Le Canada est le pays qui expédie le plus de conserves de blé d'Inde et de fèves au lard sur la Nouvelle-Zélande. Nous dépassions également tous les autres pays dans les expéditions de pois verts, mais l'Australie a pris les devants dernièrement sous ce rapport.

La production du blé en Angleterre (année 1937) est évaluée à 43 832,000 boisseaux, soit environ 2,699,000 boisseaux de moins qu'en 1936.

La Pologne est fondamentalemnet un pays agricole: une proportion de 64 pour cent de sa population, qui se chiffre par 35 000 000 d'âmes, s'occupe de poursuites agricoles. Le seigle est la principale céréale. En 1936, les exportations du Canada sur la Pologne étaient évaluées à $406,835.

Chacun En Parle!

Flash DOUX HACHÉ FIN

TABAC À CIGARETTES 10¢

Cette Réelle Saveur de Hollande



40 onces $3.25 26 onces $2.25

Gin de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

Cette annonce n'est pas insérée par la Commission des Liqueurs. La Commission n'est pas responsable des affirmations touchant la qualité des produits annoncés.

AU SACRÉ-COEUR

Messe de minuit

Noël est toujours la fête religieuse par excellence. La charité que le divin Enfant est venu apporter sur la terre se manifeste de mille et une façons à ce temps de l'année. Les esprits et les coeurs semblent se disposer plus que de coutume pour célébrer l'anniversaire de la Nativité du Sauveur du monde. "Je régnerai malgré eux," avait-il dit. Et cette parole se réalise surtout à Noël. Cependant, seuls les chrétiens, et les catholiques particulièrement, savent comprendre toute la portée de ces réjouissances religieuses. Aussi partout dans nos églises, les préparatifs se font avec une grande piété et beaucoup de soins. Tout le monde se prépare à recevoir la sainte communion. Au Sacré-Coeur, la plupart des assistants de la messe de minuit ont communié et aux messes du jour, bon nombre encore de paroissiens se sont approchés de la sainte table.

Le chant avait été particulièrement préparé sous la direction de Mme Geo.-M. Laflèche, habilement secondée à l'orgue par Mme L. Thibault. Tous les membres de la chorale ont mis beaucoup de dévouement et d'esprit paroissial aux pratiques souvent répétées. Mais tant de travail n'a pas été vain. Le succès a couronné tous ces nombreux efforts et Mme la directrice a raison d'être satisfaite. Aussi, au nom de tous les paroissiens, nous lui offrons ainsi qu'à tous les membres de la chorale nos plus vives félicitations et nos remerciements bien chaleureux. Les solistes ont un droit spécial à notre admiration et à notre gratitude. Les voici: Mmes Geo. Laflèche, C. Joyal et A. Royal; Miles J. Villeneuve, A. Blanchard, Y. Bourbonnais, Jeanne Bélair, et MM. H. Sala, J. Delorme, L. Patenaude, D. Laflèche et A. Gioux. Le "Minuit chrétiens" a été chanté par M. Marc Meunier. Nous le félicitons particulièrement de la magnifique interprétation qu'il a donnée à son chant et sa voix portait admirablement bien dans notre église. Il a en plus des droits à notre reconnaissance pour avoir accepté si généreusement de venir nous rendre service et rehausser nos cérémonies religieuses. Qu'il daigne en accepter notre gage le plus sincère.

Noël a donc été une fête mémorable au Sacré-Coeur, une fête qui a réchauffé les coeurs et les a rapprochés du Coeur de l'Enfant-Dieu.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

...ES PERSONNES désirant se... e avoine "Don de Dieu" doit ...resser à l'hôtel Frontenac jus...'au 20 janvier. Pas plus de 2 ...minots par individu.

Pantalon donné gratis
avec chaque complet fait sur mesure.
Choix de 200 différents patrons
23.50 et plus



CHEMISES, BAS, CRAVATES
A. HUOT
MARCHAND-TAILLEUR
306, Ave. Provencher Tél. 201 839
SAINT-BONIFACE

WINNIPEG

Les voeux de bonne année du Consul de France

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte par la "Liberté," — la feuille d'expression française de l'Ouest, — d'adresser mes voeux de Joyeux Noël et de Bonne et heureuse année, à nos amis canadiens, ainsi qu'à mes compatriotes de la province du Manitoba. Que 1938 soit une année de paix, de bonheur et de prospérité, et que demain comme hier, le Canada et la France continuent à se tenir le doux langage de Michel de Montaigne, parlant de son amitié pour Étienne de la Boëtie: "Si l'on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant: "Parce que c'était lui; parce que c'était moi."

Henri BOUGEAREL,
Consul de France.

A propos des "Romanesques"

Lors de l'annonce que vous avez faite dans votre dernier numéro de la pièce "Les Romanesques," de Rostand, au Walker, dans le courant d'avril prochain, on a omis de vous dire que cette représentation était montée sous le distingué patronage du Consul de France, M. Henri Bougearel.

Nous avons entendu dire que c'était la cinquantième fois que cette pièce avait été montée ici. Afin de rectifier une fausse impression, nous vous dirons que la pièce a été représentée par le Cercle l'Aiglon, direction A.-C. de la Lande, au Dominion, le 25 février 1925; puis le premier acte par les personnes anglaises à la salle du Sacré-Coeur le 13 décembre 1927, sous la même direction, et devant des salles combles, et la "Liberté" elle-même, dans son compte rendu, nous redemandait une nouvelle représentation des "Romanesques."

Et d'ailleurs, les belles choses ne lassent jamais. N'entend-on pas les opéras des quantités de fois et les mêmes pièces à la Comédie française?... Alors?...

(COMMUNIQUE).

Appréciation flatteuse

Nous avons de nouveau entendu jeudi dernier, à la radio, la chorale des élèves de langue anglaise de l'école Lord Selkirk, de Winnipeg, interpréter un programme de chansons françaises exclusivement. Ces enfants, sous la direction musicale de Mlle Eunice Crookshank, donnent chaque année, par leur superbe effort à maitriser une langue qui n'est pas la leur, une belle leçon de civisme et de bonne volonté à tout le Canada. Il est vrai que le promoteur de ces petits concerts est un Canadien français — Godias Brunet, professeur de français à cette école manitobaine — mais il n'en reste pas moins vrai que le succès de ces jeunes chanteurs et chanteuses est tout à leur honneur, ainsi qu'à celui de leurs parents de langue anglaise, qui sont très fiers de ces artistes en herbe. De telles initiatives contribuent infiniment plus à créer le réel sentiment de sympathie mutuelle qui devrait exister entre tous les Canadiens descendants des deux grandes races pionnières qui forment l'immense majorité de notre population, que les défis provocateurs qu'on entend sans cesse venir de certains milieux sécessionistes. Si au moins, d'autre part, nous montrions nous-mêmes pour la langue française — notre propre langue — autant d'engouement qu'en manifeste la classe anglo-canadienne intelligente, combien serions-nous respectés davantage par elle!

Sénateur Gustave LACASSE
—"La Feuille d'Erable,"
Tecumseh, Ont.

Causerie de M. Arthur Beaubien

Dans le "Paul Shea Auditorium," mercredi soir, 5 janvier à 8 h. 15, sous la présidence de Mlle Florence March, aura lieu une assemblée de la "Business and Professional Women's Unit" de la Ligue des Femmes Catholiques. M. Arthur Beaubien, député, a accepté d'y donner une causerie sur le Couronnement, sa visite en France et autres pays. Tous les catholiques sont invités.

PETITES NOTES

Le 1er janvier, M. Henri Bougearel, consul de France, recevra la colonie française à l'hôtel Marlborough, de 1 h. 30 à 3 h. 30.

Le centenaire de Bizet

PARIS — Qui d'entre nous n'a pas entendu "Carmen" et gardé en sa mémoire le souvenir de cette gitane passionnée et cruelle? Les musiciens français s'apprêtent à rendre hommage au grand compositeur Bizet dont le centenaire de la naissance sera prochainement fêté. Après "Carmen" c'est probablement "l'Arlésienne" qui connut le plus de popularité, puis "Les Pêcheurs de Perles" et la "Jolie Fille de Perth."

A l'occasion de ce centenaire, des représentations des oeuvres de Bizet seront données à Paris, à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, et dans les théâtres des principales villes de France.

Commencez la Nouvelle Année...
en paraissant de votre mieux avec un
Elégant Nouveau Complet

Complets à Deux Pautalons

Nouvelles Modes de la Nouvelle Saison

$25.00



Ces complets se distinguent par la richesse des tissus importés qui gardent leur forme tout en étant de texture très fine. Taillés par des mains expertes d'après les spécifications d'Eaton. Leurs styles accusent les nouvelles tendances de la mode de 1938.

Il vous sera facile de choisir les nuances, dessins ou modèles convenant à vos goûts et figures. Ces complets comprennent tous les genres, à partir des styles d'apparence jeune et active aux styles exprimant la dignité et la réserve. Prix, avec deux pantalons, $25.00.

(On peut se les procurer avec un seul pantalon, pour $20.00—mais nous vous rappelons qu'un pantalon supplémentaire ajoute beaucoup à la durée d'un complet.)

Plan de Budget si désiré

Vêtements d'Hommes,
The Hargrave Shops for Men, Rez-de-Chaussée

HEURES DE MAGASIN
8 h. 30 a.m. à 5 h. 30 a.m.
Mercredi, 8 h. 30 a.m. à 1 h.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG - CANADA

Pour appeler Eaton sonnez 3-2-5

A l'Institut français de New-York

NEW-YORK — Au cours de leur réunion annuelle, les 1,200 membres de l'Institut français de New-York ont réélu comme président le Dr Hamilton Rice; comme vice-président M. William Francklyn Paris, et comme secrétaire général M. Lawrence Gillespie. Ils ont décidé de commémorer par des fêtes franco-américaines le 25e anniversaire de leur fondation, qui fut présidée par M. Gabriel Hanotaux en 1912. Enfin, ils ont décidé de poursuivre leur oeuvre de rapprochement et de mutuelle compréhension entre la France et les Etats-Unis au cours de cette année, notamment par une importante exposition d'art français et par des conférences hebdomadaires de personnalités distinguées.

Pas de Noël au Japon

TOKIO — Le Japon a chassé le bonhomme Noël de son territoire, en vertu d'une ordonnance du ministère de l'intérieur.

Depuis quelques années, le Japon, pays non chrétien, célébrait la fête de Noël. Les magasins décoraient leurs vitrines à la mode des pays européens et américains.

Les magasins ont décidé de remplacer leurs étalages de jouets de Noël par un déploiement de drapeaux japonais, allemands et italiens, ceux des trois pays signataires du pacte anticommuniste.

Le député, le fermier et le taureau

Dernièrement, un membre du Parlement britannique traversait, paraît-il, une prairie sans se soucier du passage, tant ses pensées l'absorbaient. Soudain, il entendit pousser de grands cris et, levant la tête, aperçut un fermier qui, debout derrière une haie, lui faisait des signes désespérés. Alors, se retournant, il vit à vingt pas derrière lui un taureau furieux qui accourait, les naseaux en feu et les cornes baissées. Tout ministre d'Etat qu'il était et faisant litière de sa dignité, le grand personnage se mit à courir et courut si bien qu'il arriva bon premier devant la haie, qu'il franchit, au détriment de ses habits. S'approchant alors du fermier, qui le regardait d'un oeil narquois, il prit son ton le plus sévère et dit:

—De quel droit cet animal furieux vagabonde-t-il dans cette prairie?

—La prairie est à moi, répondit le fermier, et le taureau aussi.

—Savez-vous qui je suis? cria le grand personnage.

Le fermier secoua la tête. Alors, se campant dans la plus belle attitude parlementaire, le grand personnage ajouta:

—Je suis le right honourable sir X . . .

—Pourquoi donc, riposta le fermier, n'avez-vous pas dit cela au taureau?



Doublez votre Plaisir!

CE SOIR est le bon moment de commencer à jouir du goût délicieux du porto et du sherry à votre souper. Demandez HERMIT PORT et HERMIT SHERRY et vous vous procurerez un bouquet importé à des prix domestiques.



Hermit Port • Concord
Bright's WINES
Hermit Sherry • Catawba

LES VINS DE FAMILLE POUR TOUTE LA FAMILLE

Hermit Port et Sherry—bout. de 26 on., 60c. Carton de six 26 on., $3.00
Concord et Catawba—bout. de 26 on., 50c. Carton de six, $2.50
Cruche d'un gallon, $2.00

Manufacturé par T. G. Bright & Co., Limited, Niagara Falls

Cette annonce n'est pas insérée par la Commission des Liqueurs. La Commission n'est pas responsable des affirmations touchant la qualité des produits annoncés.

GEORGES GIGUÈRE
159, Avenue Provencher SAINT-BONIFACE
Expédiez-nous votre montre pour estimé.
Garantie d'un an sur toute réparation.

Que la Nouvelle Année
vous apporte
Joie Santé Prospérité!

Tel est le voeu de

Birks-Dingwall
Vos Bijoutiers de famille



Votre montre réparée parfaitement avec garantie certifiée d'un an.
NETTOYAGE $1.00
GRAND RESSORT $1.00
M. SHORE
Bijoutier
... RUE FORT WINNIPEG
(Près de Portage)
Grand assortiment de montres de dames et bijouterie. Visitez-nous.

PRETS IMMEUBLE ASSURANCES
AJUSTEMENTS DE DETTES
Excellentes terres à vendre dans la Vallée de la Rivière Rouge
Nault & Fournier
301, édifice Great West Permanent
Tél. 97 991
WINNIPEG

Pharmacie GOLD
JACK GOLD, Pharmacien
Prescriptions remplies soigneusement par un pharmacien diplômé.
PROMPTE LIVRAISON
Angle Notre Dame et Kate
Téléphone 22 670

Café Waldorf
CERTIFIED CLASS A Restaurant by City Health Dept.
344, Rue Main
Rendez-vous des personnes de langue française
Bons repas à 25c. et 35c.
L. H. GAUTHIER, Prop.

Chapelle Funéraire BARKER
124, RUE DONALD, angle Broadway
Téléphone 23 515 WINNIPEG

"ARCTIC" Tél. 42 321 — BOIS ET CHARBON — "ARCTIC" Tél. 42 321

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA